

**Plan
d'engagement
sociétal PACTES
des entreprises
du médicament**

Rapport de progrès 2024

Table des matières

Avant-Propos	3
PACTES, la feuille de route RSE du Leem	4
Résultats PACTES 2024	10
Méthodologie de l'évaluation	11
Le comité d'experts : un dialogue ouvert autour de PACTES 2024	12
PATIENTS	14
APPROVISIONNEMENT	24
COLLECTIF	30
TRANSPARENCE	40
ENVIRONNEMENT	46
STRATÉGIE	58
Opinion du cabinet Be-Concerned	68
Voir plus loin	70



Avant-propos

Dans un monde incertain où les défis sanitaires, sociaux, environnementaux et économiques s'entrecroisent de manière inédite, l'industrie pharmaceutique se doit d'être à l'avant-garde du changement. En tant qu'organisme professionnel représentant plus de 270 entreprises du médicament en France, le Leem est conscient de sa responsabilité envers la société, tant dans la recherche de solutions innovantes que dans l'engagement éthique de ses membres.

L'année 2024 a mis en évidence, si besoin était, l'urgence à agir. Les crises que nous traversons — qu'il s'agisse des besoins de santé publique, des risques de pénurie de médicaments ou des impératifs de durabilité — exigent une réponse collective, proactive et structurée. Le programme PACTES*, lancé par le Leem il y a 3 ans maintenant, illustre, via des actions concrètes et mesurables, la transformation du secteur.

Le rapport que vous allez découvrir témoigne des progrès réalisés, mais aussi des défis qui demeurent.

Les initiatives mises en avant prouvent notre volonté de transformer en profondeur l'industrie pharmaceutique pour continuer à renforcer la transparence, l'inclusion et l'accessibilité des soins, tout en intégrant les préoccupations de nos parties prenantes et des pratiques écoresponsables dans chacune de nos activités. Le PACTES n'est pas qu'un programme, c'est un appel à l'action pour chaque acteur de notre secteur. Ensemble, nous avons le pouvoir d'influer positivement sur la santé de nos concitoyens et de bâtir un avenir durable, équitable et solidaire.

Thierry HULOT

Président du Leem

* PACTES est un acronyme renvoyant aux six axes d'engagement sociétal du secteur : patients, approvisionnement, collectif, transparence, environnement, stratégie.

PACTES, la feuille de route RSE du Leem : dynamique d'évolution depuis sa création

PACTES 2021

La définition du plan d'engagement sociétal PACTES en 2021 a marqué une évolution dans le mode d'exercice de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) par les entreprises pharmaceutiques en France. Prenant appui sur les discussions autour du rôle des entreprises dans la société offertes par la loi PACTE de 2019, elles ont souhaité se fédérer autour d'engagements collectifs pour renforcer leur impact positif sur la société, rendant concret leur rôle d'acteur de santé publique.

6 GRANDES THÉMATIQUES, 16 ENGAGEMENTS, 34 OBJECTIFS ET 236 ACTIONS

- Contributifs aux Objectifs du développement durable (ODD).
- Définis avec la contribution d'un comité de parties prenantes externes.
- Une feuille de route collective à laquelle les entreprises contribuent sur la base du volontariat.
- Un référentiel structurant qui permet aux entreprises, quelles que soient leur taille et leurs spécificités, de partager des bonnes pratiques, de s'engager par étapes et de progresser par niveau de maturité sur chacune des thématiques
- Une plateforme d'auto-évaluation et 3 niveaux de maturité : de 0 à 3 > initial ■ de 3 à 6 > intermédiaire ■ de 6 à 10 > avancé.



Patients

Renforcer la prise en compte des attentes des patients



Approvisionnement

Poursuivre la sécurisation de l'approvisionnement en médicaments



Collectif

Contribuer à la construction d'une société inclusive



Transparence

Renforcer la transparence des liens et des financements



Environnement

Renforcer la contribution du secteur à la protection de l'environnement



Stratégie

Faire de la RSE un pilier de la stratégie de l'entreprise

Un enjeu majeur : la santé publique

Les trophées RSE

Depuis 2015, tous les 2 ans, 5 éditions.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



UN PACTES DYNAMIQUE, AU SERVICE D'UNE AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES

Depuis 2021, le monde est témoin de mutations économiques, sanitaires, sociales et environnementales profondes et interdépendantes, révélant des vulnérabilités tout en ouvrant des possibilités pour un changement positif. Dans ce contexte, les entreprises pharmaceutiques sont soucieuses de contribuer à façonner un avenir qui soit à la fois prospère, respectueux des limites planétaires et ancré dans des valeurs de justice sociale et d'équité. C'est pourquoi, en 2024, et à leur demande, le niveau d'ambition du PACTES a été rehaussé sur 3 thématiques et le référentiel a été enrichi par de nouveaux objectifs et de nouvelles actions :

Sur la thématique PATIENTS : les entreprises ont souhaité renforcer leurs actions en faveur de la prise en compte des besoins des patients dans leurs activités.

Le référentiel encourage désormais à généraliser la prise en compte des avis et des besoins des patients à différentes étapes du parcours de soins ; à mettre en place des collaborations avec des associations d'aidants ou représentants d'aidants tout au long du cycle de vie du médicament ; ou encore à élaborer des services visant à améliorer le parcours et l'autonomie des patients dans la gestion de leur pathologie, en collaboration avec les associations de patients, et à en mesurer avec eux les résultats et les impacts.

Sur la thématique APPROVISIONNEMENT : les entreprises ont souhaité renforcer leurs actions pour diminuer les tensions et les ruptures de stock de médicaments essentiels.

Le référentiel encourage désormais à établir une stratégie à l'échelle de l'Europe et à créer un plan d'analyse de l'ensemble des sources d'information sur les tensions/ruptures pour anticiper et apporter les solutions les mieux adaptées à chaque situation.

Sur la thématique ENVIRONNEMENT : les entreprises ont souhaité renforcer leurs contributions à la lutte contre le réchauffement climatique, à la préservation de la ressource en eau, à la restauration de la biodiversité, et à l'amélioration de l'empreinte environnementale des médicaments et de leurs emballages.

Le référentiel fixe aujourd'hui une ambition sectorielle à l'horizon 2030. Il vise d'une part, une baisse de 50% des émissions de CO₂ à horizon 2030 sur les scopes 1 et 2, aussi bien sur le périmètre de la production que sur celui de la consommation de médicaments, en prenant comme année de référence 2021 (objectif SBTi : 42%). D'autre part, il établit un objectif de réduction de 25% des émissions indirectes de CO₂ – scope 3 (objectif SBTi : 25% de réduction des émissions absolues, c'est-à-dire la somme des gaz à effet de serre émis par l'ensemble des sources comptabilisées et déclarées). Le référentiel encourage également les entreprises à accélérer leurs pratiques d'éco-conception dans le contexte des diverses filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) en développement, à participer à la restauration du cycle de l'eau, à mieux évaluer l'impact des activités sur la biodiversité et à mieux comprendre les dépendances vis-à-vis des services écosystémiques que cette dernière offre.

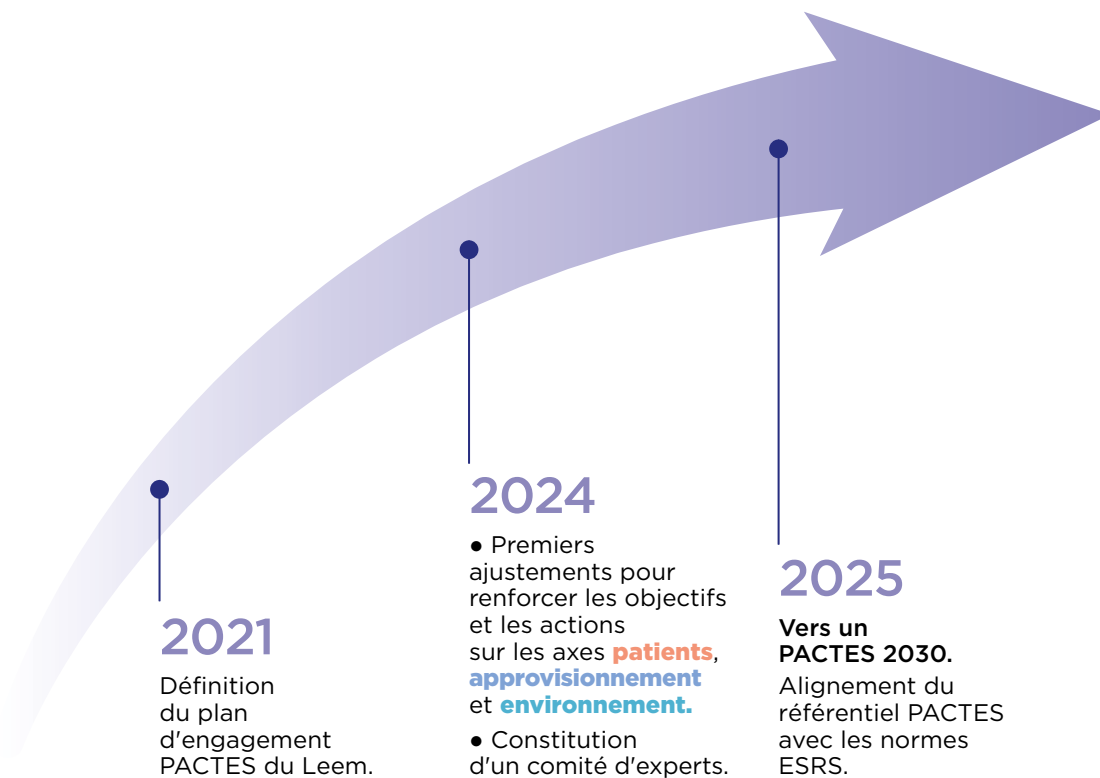
VERS UN PACTES 2030

Fort de ces premiers ajustements, le Leem et ses adhérents souhaitent aller encore plus loin, en redéfinissant dès 2025 les contours du plan d'engagement PACTES afin d'accompagner le secteur dans la conduite des transitions industrielles et environnementales nécessaires, tout en continuant à contribuer aux enjeux de santé publique et aux grandes causes sociétales.

Cette réflexion s'inscrit dans le cadre plus large du *Green Deal* européen et de la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD), la nouvelle réglementation européenne qui renforce les exigences en matière de transparence et de publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Pragmatisme et simplification

Les entreprises pharmaceutiques souhaitent aligner le référentiel PACTES avec celui des normes ESRS (*European Sustainability Reporting Standards*) de la CSRD, dans la mesure où elles sont toutes, de manière directe ou indirecte, concernées par ce standard. Ce travail sera mené avec la contribution d'un comité d'experts, garant de la pertinence scientifique et politique du projet (voir page 12 pour connaître les membres du comité). Adopter un langage commun avec les normes européennes permettra aux entreprises pharmaceutiques, et plus largement au secteur, de contribuer aux objectifs de la France et de l'Union européenne (UE) pour une nature plus résiliente, une économie durable et une vie en bonne santé.



43 entreprises engagées dans PACTES 2024

+7,5%

Augmentation du nombre d'entreprises qui se sont auto-évaluées sur la plateforme entre 2023 et 2024.

13 entreprises ont répondu pour la première fois à cette auto-évaluation.

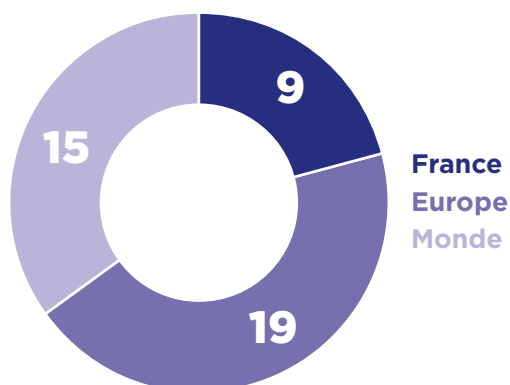
11 entreprises n'ont pas pu renouveler leur auto-évaluation de 2023, essentiellement pour des raisons organisationnelles.

30 entreprises ont renouvelé leur auto-évaluation dont **23** qui répondent depuis la première édition de PACTES.

Les entreprises engagées dans PACTES en 2024 couvrent 41,6% des effectifs et environ 60% du chiffre d'affaires des adhérents du Leem.

TYPOLOGIE DES ENTREPRISES

Localisation du siège



Taille d'effectif :

2

Entreprises de plus de 5 000 salariés

21

ETI (entreprises de taille intermédiaire)

20

PME (moins de 250 salariés)

Les ETI et PME sont aussi bien des filiales françaises de grands groupes étrangers que des entreprises françaises.

LES ENTREPRISES ENGAGÉES DANS PACTES 2024

AMGEN

 LABORATOIRE X.O


Pierre Fabre

AstraZeneca 


L E O


PRESPHARM
OUTRE-MER


B
A
Y
E
R


LFB
BIOMANUFACTURING


Roche

Boehringer
Ingelheim


medac

S A N D O Z

Chiesi

MENARINI
France

sanofi

Daiichi-Sankyo

MERCK


Takeda


Eisai

MSD


ucb

GE HealthCare

NORDIC
PHARMA 

UPSA
FABRIQUÉ EN FRANCE

GILEAD

NOVARTIS

GSK


novo nordisk®

Johnson & Johnson
Innovative Medicine


Pfizer

**13 nouvelles entreprises ont rejoint
la dynamique PACTES :**

abbvie

 GEDEON RICHTER

 sobi

ALFASIGMA 

Guerbet | 

CSL Vifor

 astellas

 Jazz Pharmaceuticals

 Zambon

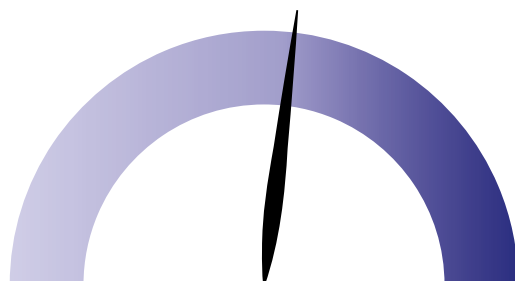
 BeiGene

 Otsuka


CDM Lavoisier
Commissioner General of the Republic

 ACT TO IMPROVE LIFE
PROVEPHARM

Résultats PACTES 2024

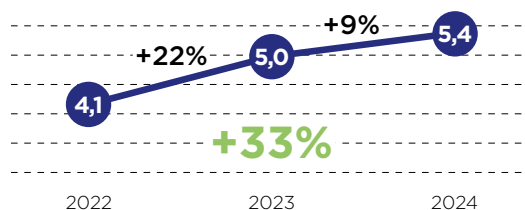


5,44
INTERMÉDIAIRE

Trois thématiques ont fait l'objet d'un progrès significatif :

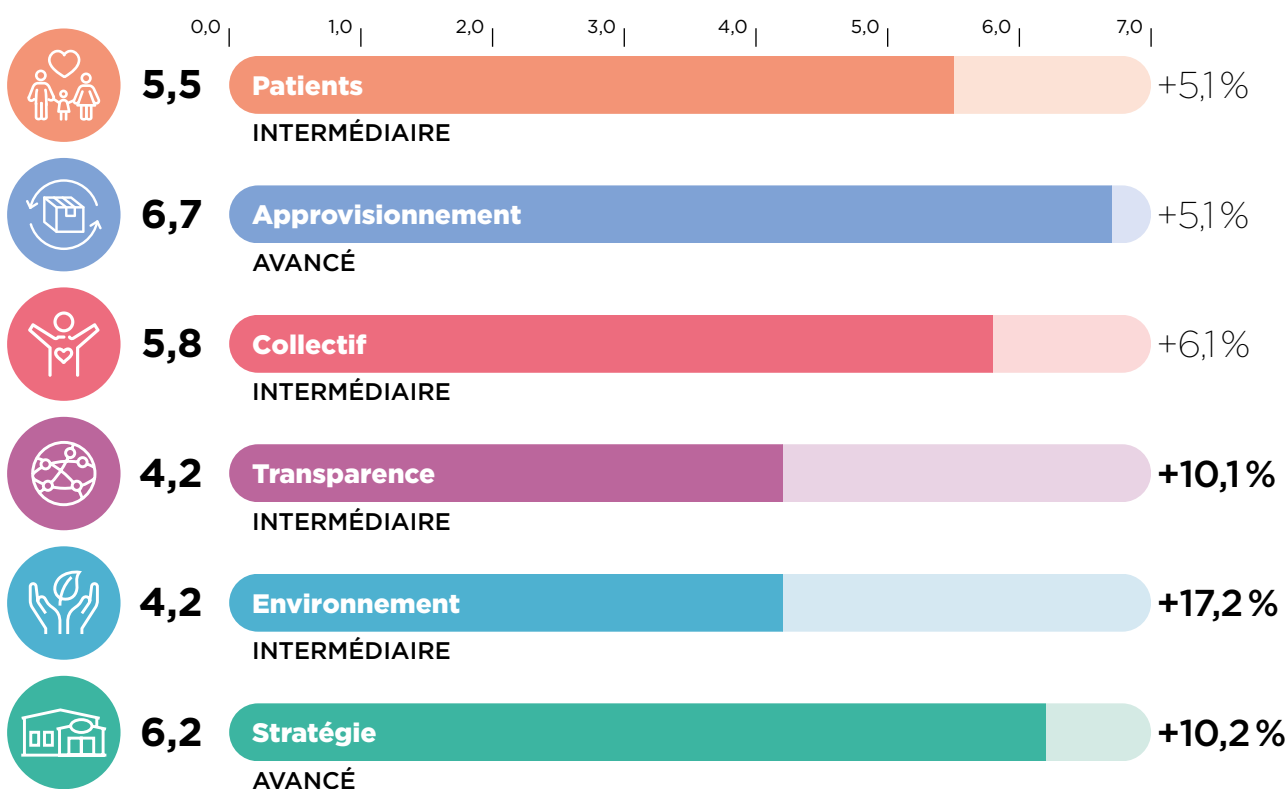
- **Transparence**
- **Environnement**
- **Stratégie**

En 2024, la maturité des entreprises est en progression de 9% (5,0 en 2023) et de 33% depuis la création de PACTES.



Ces progrès reflètent la capacité des entreprises à structurer leurs efforts autour d'engagements communs, leur participation à PACTES ayant régulièrement progressé.

Le référentiel PACTES confirme aussi son rôle de facilitateur, permettant, en particulier aux PME, de structurer leur propre démarche RSE alignée avec les engagements collectifs du secteur.



Méthodologie de l'évaluation

Le référentiel PACTES 2024 est structuré autour de **6 grandes thématiques** de RSE comportant chacune entre **2 à 4 engagements** spécifiques.

Ces engagements sont ensuite déclinés en **objectifs** (qualitatifs ou quantitatifs) et en **actions concrètes** à mettre en œuvre.

Pour la troisième année consécutive, les entreprises du médicament ont été invitées à formaliser leur engagement à travers une plateforme dédiée, qui centralise les actions du référentiel

PACTES. Chaque entreprise a précisé et justifié son niveau de déploiement pour chaque action via des options : **« oui », « en cours », « non » ou « non applicable »**.

Les réponses sont alors classées en **trois niveaux de maturité** (initial, intermédiaire, avancé), offrant à chaque entreprise une **auto-évaluation** détaillée pour chaque objectif et chaque engagement. Les entreprises participantes peuvent suivre leur progression, repérer les domaines d'amélioration potentiels tout en se comparant aux résultats globaux.

Patients 1/6	Engagement 1/3	Engagement 1/3	Engagement 1/3	Note Thématique	
Approvisionnement 1/6	Engagement 1/2	Engagement 1/2			
Collectif 1/6	Engagement 1/3	Engagement 1/3	Engagement 1/3		
Transparence 1/6	Engagement 1/2	Engagement 1/2			
Environnement 1/6	Engagement 1/4	Engagement 1/4	Engagement 1/4		Engagement 1/4
Stratégie 1/6	Engagement 1/2	Engagement 1/2			
Note globale					

Les résultats pour chaque engagement sont notés sur une échelle de 1 à 10. La note attribuée à une thématique correspond à la moyenne des engagements qui la composent.

La moyenne des 6 piliers donne le niveau maturité sociétale global de chaque adhérent.

Le niveau de maturité du secteur correspond à la moyenne des notes de toutes les entreprises ayant participé à l'auto-évaluation.

EXEMPLE POUR UN ENGAGEMENT

NB. La description complète de la méthodologie et des engagements, objectifs et actions du référentiel PACTES est visible dans le document annexe « Note méthodologique Référentiel PACTES 2024 » disponible sur leem.org

AXE 1	Renforcer la prise en compte des attentes des patients
ENGAGEMENT 1	Renforcer la prise en compte des attentes des patients dans les activités de l'entreprise
OBJECTIF DU SECTEUR	• Développer des initiatives pour faciliter le recueil et la prise en compte des attentes des patients dans toutes les activités de l'entreprise
ACTIONS ASSOCIÉES	
INITIAL	Mettre en place un contact privilégié référent/patient afin de faciliter le dialogue avec les associations.
INTERMÉDIAIRE	Développer des actions de formation et d'information auprès des collaborateurs sur les enjeux patients. Mettre en place des instances de dialogue et de coconstruction avec les associations de patients.
AVANCÉ	Recueillir la préférence patient sur les initiatives ayant un impact patient. Évaluer « la satisfaction patient », concernant les initiatives menées en collaboration avec les associations de patients dans l'entreprise.

Le comité d'experts : un dialogue ouvert autour de PACTES 2024



Anne-Sophie ROMAGNY

Sénatrice de la Marne, membre de la Commission des affaires sociales (CAS), rapporteure de la mission CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) pour la délégation sénatoriale aux entreprises.

► Expertise : l'impact de la prise en compte de la RSE par les entreprises.



Walid BEN BRAHIM

Directeur général du groupement de coopération sanitaire UniHA (Union des hôpitaux pour les achats).

► Expertise : les achats responsables.



Abdelaali EL BADAOU

Président de l'association Banlieues Santé.

► Expertise : les nouvelles conceptions de la santé publique et la santé communautaire.



Magali LEO

Responsable de MoiPatient.

► Expertise : l'impact des approches inter-associatives et l'expérience patient.



Pr Patrick PESSAUX

Président du collectif d'écoresponsabilité en santé (Céres), président du comité « Transition écologique en santé » de la Fédération hospitalière de France (FHF).

► Expertise : l'évaluation de la pertinence du parcours de soin sous le prisme de la durabilité.



Nathalie PESSEL

Responsable du pôle programmes du Pacte mondial de l'ONU en France.

► Expertise : la place de la santé dans les objectifs de développement durable.



Charlotte ALIBERT

Cheffe de projet Accélérateur Décarbonation à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

► Expertise : la définition et le déploiement de stratégies de décarbonation par les entreprises (PME/ETI).



Dr Pierre SOUVET

Président de l'Association Santé Environnement France et cardiologue.

► Expertise : le plan national santé environnement.

Synthèse de l'opinion du comité d'experts sur le plan d'engagement PACTES du Leem

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE), la montée de la réglementation en matière de reporting ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance), les directives liées au Green Deal européen et les résultats du PACTES 2024 ont été au cœur des discussions de la réunion du comité d'experts qui s'est tenue le 15 octobre 2024 dans les locaux du Leem.

UNE VISION PARTAGÉE DE LA RSE

Les membres partagent une vision de la RSE qui dépasse les obligations réglementaires, pour en faire une démarche volontaire et un levier de transformation du rôle des entreprises dans la société.

Abdelaali El Badaoui a présenté la RSE comme un «*mécanisme pour responsabiliser les entreprises*», plaçant l'éthique au cœur des pratiques. Dans le même esprit, **Magali Leo** a souligné le caractère volontaire de la RSE, qui constitue ainsi «*un vecteur de différenciation pour la marque et a de fait une résonance marketing essentielle à la stratégie d'entreprise*». Tandis que **Charlotte Alibert** a insisté sur «*la pluralité des enjeux de la RSE*» nécessitant des actions diversifiées corroborant ainsi les propos* d'**Anne-Sophie Romagny** : «*Patients, transparence, environnement : les attentes des citoyens sont immenses.*»

Nathalie Pessel a, quant à elle, mis l'accent sur la nécessité de «*redevabilité et de transparence*» pour instaurer une relation de confiance avec les parties prenantes. **Patrick Pessaux** a renforcé cette vision en évoquant la «*réciprocité*» entre ce que l'entreprise donne et ce qu'elle reçoit de la société, «*une relation équilibrée fonde la RSE dans une dynamique de responsabilité collective*». **Pierre Souvet** a poursuivi ce raisonnement en définissant la RSE comme «*une mission qui dépasse la recherche et la vente de produits*», question-

nant le rôle de l'entreprise au-delà de la valeur marchande. **Raphaël Zaouati**, chargé de mission auprès du directeur général d'UniHA (remplaçant de **Walid Ben Brahim**) confirme cette définition en affirmant que «*la RSE accompagne les entreprises au-delà de la seule performance financière*», les invitant à assumer des engagements éthiques, environnementaux et sociétaux sur du long terme.

*Propos recueillis en amont de la réunion.

UN CONSENSUS SUR LE BESOIN DE FAIRE ÉVOLUER LE RÉFÉRENTIEL PACTES

Les experts ont unanimement salué les efforts et les initiatives du secteur en matière de RSE, le plan d'engagement PACTES du Leem offrant une orientation claire et pratique pour les entreprises. Ils regrettent cependant que seulement 43 entreprises y participent. Ils ont par ailleurs souligné que l'extension des exigences de transparence imposées par la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD) représente une étape majeure pour les entreprises pharmaceutiques, en particulier pour les 50 % de TPE/PME exerçant sur le territoire. Les échanges ont permis de souligner que l'adoption de ces standards européens représente finalement une opportunité pour les entreprises du médicament de faire évoluer le référentiel PACTES vers la formulation d'engagements qui permettent de rendre davantage compte de la contribution positive des adhérents du Leem et de la transformation initiée par le secteur. Le comité y voit aussi l'opportunité de fédérer davantage d'entreprises pour plus d'impact collectif.

« J'ai beaucoup d'attentes dans ce projet qui doit permettre d'accélérer la transformation des entreprises. C'est le rôle d'une fédération professionnelle d'encourager cette dynamique de transformation. »

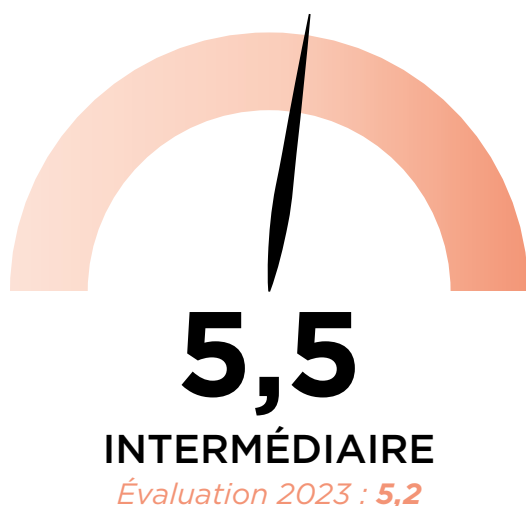
Anne-Sophie ROMAGNY

Sénatrice de la Marne, membre de la CAS et rapporteure de la mission CSRD pour la délégation sénatoriale aux entreprises.

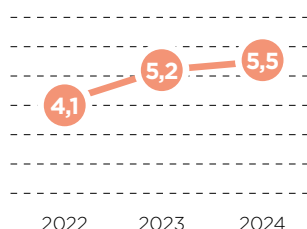


**Renforcer
la prise en compte
des attentes
des patients**

ÉVALUATION 2024



Progression depuis la création de PACTES



LES ENJEUX

La prise en considération, par les laboratoires pharmaceutiques, des besoins et attentes des patients dans leurs activités est un enjeu prioritaire, au cœur de leur responsabilité sociétale d'entreprise. L'objectif est de renforcer l'écoute et la collaboration avec les associations de patients, de la recherche clinique à l'accompagnement dans les parcours de soins. Cette démarche de co-construction permet de mieux intégrer les besoins et les retours d'expérience des patients, afin de proposer des solutions plus adaptées et centrées sur leur qualité de vie. En impliquant les patients dès les premières étapes de développement, ces derniers deviennent des partenaires de l'innovation. Cette approche contribue non seulement à la transparence et à l'amélioration continue, mais participe également à un système de santé plus inclusif et durable, en phase avec les objectifs de développement durable (ODD).

LES ENGAGEMENTS

Renforcer la prise en compte des attentes des patients dans les activités de l'entreprise

Renforcer l'implication des patients dans la recherche

Participer à l'amélioration des parcours de soins afin de favoriser l'autonomie des patients

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les objectifs de développement durable associés (ODD)

L'ODD 3 « Bonne santé et bien-être » est au cœur des engagements PACTES et plus spécifiquement de cette thématique. Chaque engagement de cette thématique « patients » contribue prioritairement à un deuxième ODD.

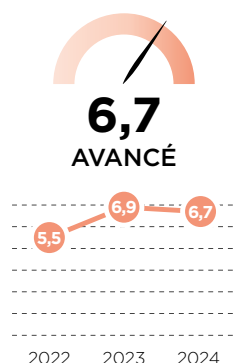
Renforcer la prise en compte des attentes des patients dans les activités de l'entreprise

OBJECTIF DU SECTEUR

Développer des initiatives pour faciliter le recueil et la prise en compte des attentes des patients dans toutes les activités de l'entreprise.



ÉVALUATION 2024



En 2024, cet engagement continue de se distinguer parmi les plus avancés, avec des progrès notables dans plusieurs actions clés.

91% des entreprises ont renforcé la formation des collaborateurs sur les enjeux des patients et mis en place des contacts privilégiés avec les associations. 86% d'entre elles ont désormais des instances de dialogue et de co-construction avec les associations de patients et 63% vont jusqu'à évaluer la satisfaction des patients concernant les initiatives menées avec les associations.

42% des entreprises les plus matures tissent des collaborations avec les associations d'aidants tout au long du cycle de vie du médicament.

Renforcer l'implication des patients dans la recherche

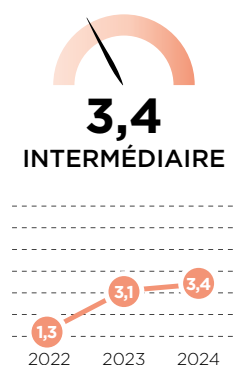
OBJECTIFS DU SECTEUR

Développer et co-construire des initiatives pour favoriser l'accès aux informations sur les essais cliniques.

Prendre en compte l'expérience patient dans les essais cliniques en favorisant leur participation dès la conception des projets de recherche.



ÉVALUATION 2024



En 2024, cet engagement poursuit sa progression.

60% des entreprises PACTES s'assurent de la qualité des informations transmises aux investigateurs sur les résultats des essais cliniques afin d'en faire bénéficier les patients.

53% ont élaboré et déployé des dispositifs d'information spécifiques pour les associations de patients.

Les entreprises les plus matures – soit 28% – vont plus loin et impliquent les associations dans la mise en œuvre des protocoles.

Participer à l'amélioration des parcours de soins afin de favoriser l'autonomie des patients

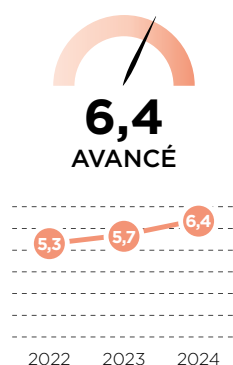
OBJECTIFS DU SECTEUR

Développer les actions favorisant le bon usage du médicament et la pertinence des soins.

Développer des démarches préventives et des services associés au médicament pour améliorer l'information, l'autonomie et le parcours du patient.



ÉVALUATION 2024



En 2024, cet engagement a atteint un niveau avancé, marquant une progression depuis l'année précédente.

Les actions favorisant le bon usage du médicament comme celles visant à donner aux patients l'accès à une information actualisée concernant leur traitement, ou comme l'élaboration de programmes de formation avec les professionnels de santé et des associations de patients, sont des pratiques ancrées dans le quotidien des entreprises adhérentes à PACTES. Respectivement 93% et 72% d'entre elles déploient ce type de programmes.

Des actions pour favoriser le suivi du médicament en conditions réelles d'utilisation sont aujourd'hui déployées par 70% des entreprises PACTES.

En complément, des progrès ont été faits pour fournir des outils d'information et de sensibilisation aux patients concernant leur pathologie ou en matière de prévention. 88% des entreprises en ont proposé en 2024.

Johnson & Johnson | Un programme d'ambassadeurs « Perspective Patients »



Crédit photo : Johnson & Johnson

En 2022, l'équipe Pôle Patients de Johnson & Johnson Innovative Medicine a initié un projet appelé *Perspective Patients*, dont le but était de renforcer la prise en compte de la voix des patients au sein de l'entreprise. Un comité de 6 experts indépendants aux compé-

tences variées a été constitué pour formuler des recommandations concrètes.

En 2023, l'équipe a mis en place un cycle de 3 formations, soutenu par une campagne de communication qui a reçu le prix RoCS 2024 de la communication interne. Objectif : sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de la démocratie en santé, à la genèse et aux rôles des associations de patients et d'aidants, ainsi qu'à la place des patients dans le système de santé. En complément, le pôle Patients a lancé un programme d'ambassadeurs de *Perspective Patients*, pour représenter en interne la voix des patients.

Chiesi | Campagne Itinér'Air

La campagne de sensibilisation et de dépistage des maladies du souffle Itinér'Air est une initiative inédite de santé publique, mise en place par Chiesi France. Elle promeut au niveau territorial des solutions de prévention, de dépistage et d'accompagnement des patients dans les pathologies respiratoires de type asthme ou broncho pneumopathie chronique obstructive (BPCO). Cette campagne est organisée en partenariat avec 3 asso-



Crédit photo : Chiesi

En 2024, le groupe d'experts s'est concentré sur le soutien des collaborateurs atteints de cancer, ce qui a conduit à la mise en place d'un groupe d'échanges, à l'instauration de buddies (référénts) formés à la pair aidance et au développement d'une formation pour accompagner les managers.

Résultats : 14 collaborateurs issus de 11 départements de Johnson & Johnson se sont portés volontaires pour devenir ambassadeurs en 2024. Ils ont pu bénéficier de 5% de leur temps de travail pour réaliser un diagnostic de leur département, développer des outils visant à renforcer la *Perspective Patients* et participer à des immersions au sein d'associations de patients et d'aidants. Le programme sera reconduit en 2025.

« En un temps record, ce programme *Perspective Patients* s'est véritablement ancré au cœur de notre stratégie RSE. En formant et informant les collaborateurs Johnson & Johnson Innovative Medicine, nous plaçons les patients et les aidants au centre de notre démarche. Chaque décision que nous prenons est alors guidée par leurs besoins et leurs attentes ; c'est ainsi que nous pouvons jouer un rôle essentiel en tant qu'acteur responsable du secteur pharmaceutique. »

Valérie Perruchot Garcia, directrice de la communication, des patients et de la RSE chez Johnson & Johnson Innovative Medicine.

ciations de patients : Asthme & Allergies, la Fédération française des associations et amicales des malades, insuffisants ou handicapés respiratoires (FFAAIR) et Santé Respiratoire France. Des journées dédiées au dépistage et à la sensibili-

sation du grand public sont organisées en centre-ville au sein de « villages Itinér'Air » sur lesquels des professionnels de santé offrent la possibilité aux « passants » de mesurer leur capacité respiratoire

à l'aide d'une spirométrie. Le grand public bénéficie de conseils comme une orientation vers un parcours de diagnostic, de prise en charge et de soins. Un atelier-débat permet en outre de créer une émulation collective entre professionnels de santé, associations de patients, institutionnels et représentants des collectivités autour d'actions spécifiques à mettre en place sur leur territoire.

Résultats : Les 2 premières éditions de cette campagne ont permis d'aller dans 11 villes de France : Bordeaux, Brest, Caen, Liévin, Lille, Lyon, Nantes, Nice, Paris, Strasbourg et Tours. Près de 1500 spirométries ont été réalisées. 30% des personnes testées par des professionnels de santé habilités, ont présenté une mesure du souffle non satisfaisante, nécessitant d'être réorientées dans le parcours de soin, afin qu'un diagnostic soit posé par un pneumologue ou un médecin généraliste. Au total, plus de 100 professionnels de santé ont participé à l'initiative, aux côtés d'une vingtaine de représentants d'associations de patients.

Perspectives : Avec l'ambition de sensibiliser le plus grand nombre et d'encourager la mise en œuvre d'actions concrètes pour améliorer la santé respiratoire en France et au-delà, Chiesi lance un spot TV dédié à la santé respiratoire, à l'occasion de la journée mondiale de la BPCO 2024. Diffusé sur les chaînes de France Télévisions, ce spot vise à sensibiliser le grand public à l'importance de mesurer son souffle, dans la lignée de la campagne Itinér'Air dont la 3^e édition sera lancée dans plusieurs villes de France à compter de janvier 2025. Réalisé en collaboration avec des associations de patients et des sociétés savantes de premier plan - Asthme & Allergies, Collectif Droit à respirer, FFAAIR, Fondation du Souffle et Santé Respiratoire France - ce spot à l'initiative de Chiesi marque une avancée significative dans la sensibilisation du public aux maladies respiratoires.

Roche Pharma France | Fiches ludiques pour favoriser l'éveil et l'autonomie de l'enfant atteint d'amyotrophie spinale

Les parents dont les enfants sont atteints d'amyotrophie spinale (SMA) font face à des défis complexes dans l'interaction avec eux, dont des obstacles pratiques créent des frustrations émotionnelles. Pour permettre aux parents de partager

des moments de complicité tout en étant acteurs du bon développement moteur de leur enfant, Roche Pharma France, l'association Ensemble contre l'amyotrophie spinale de type 1 (ECLAS), en collaboration avec l'Établissement de santé pour enfants et adolescents de Nantes (ESEAN), ont développé des fiches proposant des jeux et activités ludiques aux jeunes enfants touchés par la maladie.

Résultat : une soixantaine de centres experts et d'établissements pédiatriques concernés par la prise en charge de cette pathologie ont reçu une dotation d'exemplaires du guide qui regroupe 50 fiches-jeux.

« *Ce travail collaboratif nous a permis de gagner du temps, du confort, de la qualité, de la visibilité, et de mettre ainsi plus aisément en valeur les initiatives de chacun au profit de tous.* »

Nadia Blu Genestine, cofondatrice et présidente de l'association ECLAS.



Crédit photo : ECLAS - illustrateur : Sergio Marques

Sandoz | Anat'online, outil d'accompagnement des patients dans le diagnostic des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI)

Véritable enjeu de santé publique, les MICI ont un fort impact sur la qualité de vie et leur prise en charge reste complexe. En France, près de 300 000 patients sont atteints de MICI, et ce nombre devrait dépasser les 400 000 d'ici 2035.

L'objectif de l'outil Anat'online est d'accompagner les patients lors d'un diagnostic de MICI grâce à des planches anatomiques digitales personnalisables. Cet outil vient combler le manque de visualisation de la maladie en offrant au patient une meilleure représentation de son anatomie, afin de favoriser son engagement dans sa prise en charge médicale.

Cette plateforme a été co-construite avec le Pr Bouguen, gastroentérologue au CHU de Rennes : *«L'utilisation de supports anatomiques didactiques est une aide précieuse lors de nos consultations pour accompagner les explications autour de la maladie : elle permet d'aider le patient à poser une image sur ses maux et améliorera à terme son adhésion dans le projet médical.»*

Résultat : Lancée en octobre 2023, la plateforme comptabilise environ 1500 utilisateurs depuis cette date, ce qui correspond à l'objectif préalablement fixé.



Sobi France | Questionnaire sur le vécu des patients atteints de maladies rares du sang

Pour réduire le fardeau des patients atteints de maladies rares du sang (fatigue chronique et médicalisation importante du parcours de soins notamment) – l'hémoglobinurie paroxystique nocturne (HPN) et l'aplasie médullaire (AM) –, Sobi a accompagné l'élaboration d'un questionnaire d'auto-évaluation du vécu des patients. C'est un comité scientifique, composé d'un représentant d'une association de patients, d'hématologues, d'infirmières et d'une psychologue chercheuse, qui a créé ce questionnaire.

L'outil permet de préparer les consultations médicales pour optimiser la prise en charge du patient en intégrant ses attentes et ses besoins. Il couvre 7 dimensions de la vie des patients et leur permet,



Credit photo : © Questionnaire d'auto-évaluation HPN-AM / Association HPN France - Aplasie Médullaire

via des questions sur chaque dimension, de faire le point sur leur ressenti, leurs objectifs de vie et leurs interrogations, pour *in fine* identifier les sujets à aborder prioritairement en consultation.

Résultats : Après une phase de test de 2 mois dans 7 centres hospitaliers, le questionnaire d'auto-évaluation a été amélioré puis finalisé en octobre 2023. L'outil est diffusé depuis 2024 auprès de l'ensemble de la communauté HPN-AM, dans plusieurs formats et par l'ensemble des acteurs. Il a été présenté par les professionnels de santé impliqués dans son élaboration aux autres professionnels de santé experts de ces pathologies pour en favoriser l'adoption.



« Réussir à développer un outil d'une telle ampleur en seulement dix mois a été une superbe surprise. Dans

un contexte où la disponibilité des professionnels de santé est limitée et où la prise en charge des pathologies hématologiques reste complexe, ce questionnaire d'auto-évaluation a su fédérer et mobiliser l'ensemble des parties prenantes. Grâce à cet outil, les patients atteints d'HPN ou d'AM sont en mesure d'exprimer leurs attentes et de centrer les discussions sur les dimensions les plus importantes pour eux. Les consultations en sont facilitées et enrichies, permettant d'identifier des solutions à des difficultés jusque-là non exprimées. »

Olivia Van Hinloopen, responsable relations associations de patients chez Sobi France.



ZOOM SUR LES ACTIONS DU LEEM

PROMs, PREM... Tout comprendre sur les questionnaires patients et leurs usages dans le médicament

Les patients peuvent enfin décrire et objectiver leur vécu du soin ou de leurs symptômes, et ces données sont précieuses pour améliorer les prises en charge : les PROMs (Patient-Reported Outcome Measures) et les PREM (Patient-Reported Experience Measures) sont en plein essor et sont désormais relativement bien implémentés pour le pilotage et l'évaluation des établissements de santé et des pratiques professionnelles. Pourtant, la pratique reste très hétérogène, les taux de réponse à ces questionnaires insuffisants, la prise en compte et la valorisation des données patients encore limitées. Pour mettre tous les acteurs concernés – patients, professionnels de santé et industriels – autour d'une même table, croiser les regards et décrypter les principaux enjeux, le comité Patients du Leem a organisé deux webinaires dédiés en novembre 2023. Des échanges passionnants entre des acteurs mobilisés toujours disponibles en replay pour continuer à éclaircir ce sujet prioritaire des questionnaires patients.

Décryptage

Renforcer la prise en compte des attentes des patients



Le regard du comité d'experts sur les résultats 2024 et leurs recommandations

Le comité d'experts souligne en premier lieu la qualité des actions menées par les entreprises adhérentes au PACTES. Les bonnes pratiques témoignent de nombreuses actions en faveur de l'écoute des patients, de la prévention et de l'amélioration des parcours de soins. Ils auraient cependant souhaité avoir plus de visibilité sur les initiatives qui permettent d'impliquer davantage les patients dans la recherche, cela est d'ailleurs l'une de leurs fortes attentes. Ce point avait déjà été souligné lors du comité 2023.

*Vers une
nouvelle conception
de la santé*

Les échanges entre les experts incitent les entreprises du médicament à élargir leurs engagements vers une vision plus globale, intégrée et holistique de la santé.

Patrick Pessaux, président du Céres et du comité « Transition écologique en santé » de la FHF, souligne l'importance de privilégier une approche de « protection » active, axée sur la prévention et la réduction des maladies : « Améliorer ce qui importe pour les patients, c'est d'abord faire en sorte que les individus soient moins malades. » Dans ce cadre, « l'information et l'accompagnement des patients », défendus par **Magali Leo**, responsable de Moi-Patient, sont centrales pour que les patients soient « acteurs de leur parcours de soins ». Selon elle, les entreprises gagneraient à mieux accompagner les patients et leurs aidants, en lien étroit avec les associations de personnes concernées, dans l'objectif, notamment, de lutter contre le décrochage et la désinsertion professionnels. Dans cette perspective, **Pierre Souvet**, président de l'Association Santé Environnement France et cardiologue, met l'attention sur le fait de ne pas oublier la santé des travailleurs, qui sont eux-mêmes souvent des aidants familiaux.



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

« Pour renforcer la prise en compte des attentes des patients, il est nécessaire de les connaître et de travailler avec eux. » Ces propos de Magali Leo, responsable de MoiPatient, font échos à ceux de Bernard Kouchner, qui introduisaient en 2002 la loi relative aux droits des patients et à la qualité du système de santé : *« En matière de santé, on ne peut plus décider sans demander leur avis aux personnes concernées. »*

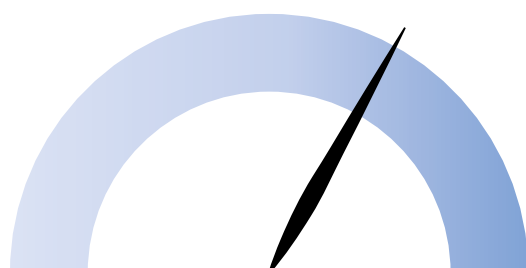
La démocratie sanitaire implique d'associer l'ensemble des acteurs de santé pour élaborer et mettre en œuvre la politique de santé, dans un esprit de dialogue et de concertation. Les engagements et les objectifs du pilier « Patients » du plan d'engagement PACTES du Leem ont pour enjeu de contribuer à cette ambition collective.

Abdelaali El Badaoui, président de l'association Banlieues Santé, insiste, quant à lui, sur la nécessité d'inclure dans les engagements les déterminants sociaux de la santé car, *« pour de nombreuses personnes, la santé n'est pas une priorité en raison de contraintes socio-économiques »*. En cela, l'analyse de « data ethnique » se présente comme *« un bon moyen de mieux comprendre les spécificités culturelles, sociales et économiques qui influencent la santé des individus »*. L'intégration de ces données, couplée à la prise en compte des réalités socio-économiques des patients, permettrait d'adapter l'offre de services des laboratoires et de lutter contre les inégalités d'accès aux soins. Au-delà, garantir que chaque patient puisse bénéficier des progrès scientifiques, sans discrimination, est primordial pour éviter l'émergence de nouvelles inégalités de soins.



**Poursuivre
la sécurisation de
l'approvisionnement
en médicaments**

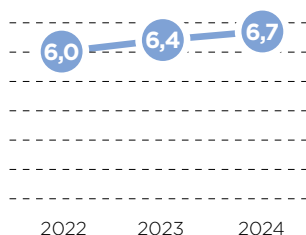
ÉVALUATION 2024



6,7
AVANCÉ

Évaluation 2023 : 6,4

Progression
depuis
la création
de PACTES



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



Les objectifs de développement durable associés (ODD)

L'ODD 3 est au cœur de PACTES et de cet engagement. Chaque engagement de cette thématique « approvisionnement » contribue prioritairement à un deuxième ODD.

LES ENJEUX

La diminution des ruptures de stock de médicaments essentiels et l'amélioration de l'information en cas de tension d'approvisionnement constituent deux défis majeurs de la responsabilité sociétale des entreprises pharmaceutiques. Ces défis s'intensifient dans un contexte de demande croissante de médicaments essentiels au sein de nombreux pays, accentuant la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales. Depuis plusieurs années, les adhérents engagés dans PACTES se mobilisent au quotidien et déploient des actions concrètes en collaboration avec l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), les professionnels de santé et les autorités de santé. Des plans de gestion des pénuries, des plateformes d'information, comme TRACStocks, Trustmed, et DP-Ruptures en sont les principales. Le plan d'engagement PACTES du Leem permet de rendre compte de la mise en œuvre opérationnelle de ces solutions. En 2024, les résultats confirment une progression vers un niveau avancé. Cette évolution reflète les efforts des adhérents pour déployer ces outils collaboratifs.

LES ENGAGEMENTS

Diminuer les ruptures de stock en médicaments essentiels

Améliorer l'information en situation de tension d'approvisionnement

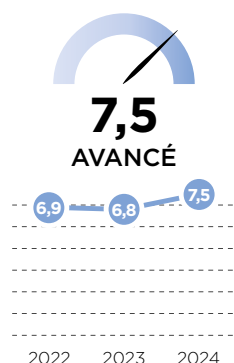
Diminuer les ruptures de stock en médicaments essentiels

OBJECTIF DU SECTEUR

Sécuriser l'approvisionnement des MTIM en assurant un suivi systématique des ruptures.



ÉVALUATION 2024



En 2024, cet objectif atteint une note de 7,5, témoignant du déploiement d'outils pour sécuriser l'approvisionnement des médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM). 93% des entreprises PACTES ont désormais une gouvernance dédiée afin d'anticiper les situations de risques de rupture, 91% ont des plans de gestion des pénuries et assurent un suivi journalier de l'état des stocks.

67% des entreprises les plus matures impliquent un représentant de la maison mère dans leurs actions et établissent une stratégie à l'échelle de l'Europe.

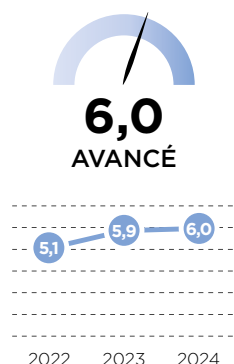
Améliorer l'information en situation de tension d'approvisionnement

OBJECTIF DU SECTEUR

Améliorer l'information collective sur la disponibilité des MITM pour optimiser la gestion des situations de tension/rupture.



ÉVALUATION 2024



En 2024, la note relative à cet engagement reste globalement stable.

88% des entreprises PACTES communiquent de manière transparente sur les situations de tension/rupture auprès des acteurs de la chaîne pharmaceutique, et 91% utilisent de façon systématique les outils Trustmed, TRACStocks DP-Ruptures, pour le suivi des stocks critiques.

58% des entreprises les plus matures ont des plans leur permettant d'anticiper et d'adapter les modalités de gestion des situations de tension/rupture, et 33% vont jusqu'à évaluer la satisfaction des acteurs de la chaîne de valeur.



ZOOM SUR LES ACTIONS DU LEEM

Pénuries de médicaments

« Chaque fois qu'un patient n'accède pas à son traitement, c'est un échec collectif »,
Thierry Hulot, président du Leem.

Le 10 novembre 2023, le Leem s'est engagé à collaborer activement avec l'ensemble des acteurs de la chaîne du médicament en signant la charte collective de lutte contre les tensions d'approvisionnement. Derrière cet engagement, deux propositions concrètes du Leem : élargir l'utilisation d'un outil initié par les entreprises du médicament en 2020, la plateforme TRACStocks, et optimiser la circulation de l'information pour les professionnels de santé.

TRACStocks : une solution à étendre à l'ensemble des acteurs

Pour offrir aux autorités de santé une meilleure visibilité sur les stocks de médicaments en tension ou rupture d'approvisionnement, les industriels ont développé en 2020 la plateforme TRACStocks (traçabilité risque anticipation consolidation des stocks), avec le concours de l'ANSM. Aujourd'hui, cet outil permet d'organiser une coordination active avec les pouvoirs publics et de partager de manière sécurisée les données de stocks et les prévisions d'approvisionnement des laboratoires pharmaceutiques, dans l'objectif de prévenir au mieux les risques de ruptures.

EN CHIFFRES **1 227** spécialités pharmaceutiques suivies dans la plateforme, dont les molécules du plan hivernal du gouvernement.
108 entreprises du médicament actuellement connectées à TRACStocks.

Le Leem propose d'ajouter les informations sur les stocks des autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement, à commencer par les grossistes répartiteurs. Cela permettrait d'offrir aux autorités de santé une vision consolidée plus large de la disponibilité des médicaments des différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement, d'améliorer les réponses aux situations de tension en temps réel et de prévenir les ruptures le plus en amont possible.

Une meilleure information des professionnels de santé et des patients

Au-delà de TRACStocks, le Leem recommande d'aller plus loin pour fluidifier l'information des professionnels de santé et des patients. Lorsqu'un patient se rend chez un médecin ou un pharmacien, il doit obtenir une information précise et actualisée quel que soit le lieu où il se trouve. Les entreprises du médicament sont prêtes à contribuer à l'optimisation des interfaces logicielles des professionnels de santé (« dossier pharmaceutique ruptures », logiciels d'aide à la prescription...) pour avoir des messages harmonisés, utiles, précis et mis à jour en temps réel.

Décryptage

Poursuivre la sécurisation de l'approvisionnement en médicaments



Le regard du comité d'experts sur les résultats 2024 et leurs recommandations

Le comité d'experts apprécie les progrès réalisés tout en soulignant que l'engagement repose sur des objectifs de moyens et non de résultats. **Raphaël Zaouati**, chargé de mission auprès du directeur général d'UniHA, précise que ces avancées sont le fruit d'une évolution positive des pratiques des laboratoires en termes de transparence, ces derniers «*informant régulièrement sur la situation des stocks notamment ceux des médicaments d'intérêt thérapeutique majeur*». Cependant, Raphaël Zaouati rappelle la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement «*en raison du nombre élevé d'intermédiaires. [...] La rationalisation de cette chaîne et le rapatriement de la production de certains API en Europe*» sont des défis de taille pour garantir des résultats pérennes et une souveraineté européenne et française en santé.

Vers une meilleure anticipation des besoins et une distribution plus équitable dans les territoires

Magali Leo, responsable de MoiPatient, évoque l'enjeu des tensions et des pénuries intégrant la question des «*inégalités territoriales*». «*L'engagement des fabricants de génériques apparaît essentiel pour offrir une distribution plus homogène de médicaments essentiels dans les officines partout sur le territoire*». Dans ce contexte, l'anticipation via l'utilisation de données de santé devient un levier stratégique. Elle ajoute qu'«*une meilleure exploitation des données pourrait permettre de mieux anticiper l'offre et la demande.*» En exploitant des données issues de l'ensemble des



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le 21 février 2024, le Gouvernement a dévoilé sa feuille de route 2024-2027 de lutte contre les pénuries de produits de santé. Dans un contexte international où de nombreux pays, dont la France, font face à des tensions d'approvisionnement en médicaments, il est essentiel de pouvoir détecter le plus précocement possible les signaux de tension, ainsi que de développer de nouveaux canaux d'information auprès des professionnels de santé et des patients. L'objectif du Gouvernement est de garantir la disponibilité des médicaments sur l'ensemble du territoire et d'assurer la souveraineté industrielle de la France. Thierry Hulot a félicité, au nom du Leem, la mise en place de cette feuille de route interministérielle qui reprend de nombreuses propositions déjà formulées par le secteur. Le dialogue et la mobilisation entre toutes les parties prenantes sont essentielles pour apporter des solutions efficaces. Cette approche collaborative s'inscrit dans la dynamique de la position récente du Parlement européen en faveur d'un mécanisme de solidarité volontaire en matière de médicaments permettant aux États membres de redistribuer leurs stocks disponibles en cas de pénuries.

acteurs, du fabricant à la pharmacie de ville, le comité d'experts pense possible de suivre les tendances de consommation, d'anticiper les variations saisonnières et de prévoir les pics épidémiques. Cette solution pourrait non seulement permettre de prévenir les ruptures de stock, mais aussi de respecter les engagements de transparence en rendant les informations accessibles et partagées. Dans la continuité, **Patrick Pessaux**, président du Céres et du comité « Transition écologique en santé » de la FHF, précise que cette approche converge avec « *les mesures en faveur de la pertinence des prescriptions pour un bon usage des médicaments* » et « *une réduction du gaspillage* » complète **Pierre Souvet**, président de l'association Santé Environnement France et cardiologue.



**Contribuer
à la construction
d'une société
inclusive**

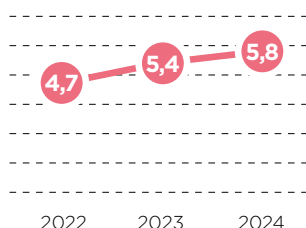
ÉVALUATION 2024



LES ENJEUX

En 2024, cette thématique progresse, traduisant une mobilisation renforcée des entreprises adhérentes à PACTES dans un contexte où les enjeux de diversité, d'inclusion, de soutien aux aidants et d'égalité femmes-hommes sont des préoccupations quotidiennes au sein des entreprises. Cet enjeu demande aux entreprises de promouvoir une société plus inclusive et juste. Les initiatives en faveur de l'emploi des jeunes, des seniors, des personnes en situation de handicap ou des publics éloignés de l'emploi sont nombreuses.

Progression depuis la création de PACTES



LES ENGAGEMENTS

Renforcer la diversité dans le recrutement

Soutenir les aidants et personnes impactées par leur état de santé afin de les maintenir en emploi

Accélérer la politique d'égalité femmes/hommes

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les objectifs de développement durable associés (ODD)

L'ODD 3 est au cœur de PACTES et de cet engagement. Chaque engagement de cette thématique « inclusive » contribue prioritairement à un deuxième ODD.

Renforcer la diversité dans le recrutement

OBJECTIFS DU SECTEUR

Accroître la part de collaborateurs en situation de handicap employés par l'entreprise.

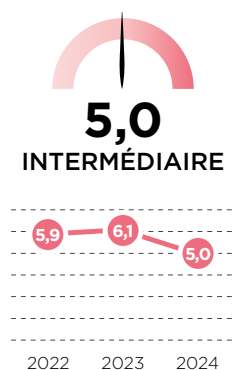
Mieux intégrer les publics éloignés de l'emploi dans le recrutement.

Promouvoir les métiers du médicament auprès des jeunes.

Développer une politique volontariste de recrutement d'alternants.



ÉVALUATION 2024



L'année 2024 marque une légère baisse de la note d'évaluation pour cet engagement. Cela souligne l'ampleur du défi que représente la prise en compte de l'inclusion et de la diversité dans les processus de recrutement dans un contexte économique incertain et volatil.

93% entreprises adhérentes au PACTES ont mis en place un parcours d'accueil pour les stagiaires et alternants, facilitant ainsi leur intégration dans les équipes. Par ailleurs, 72% accueillent au moins 3% d'alternants dans leurs effectifs. Les entreprises les plus matures, soit 39%, vont encore plus loin en intégrant plus de 5% d'alternants dans leurs effectifs, contribuant à ouvrir le monde professionnel aux jeunes. A noter, 56% des entreprises adhérentes ont atteint l'objectif sectoriel de recrutement de personnes en situation de handicap.

Soutenir les aidants et personnes impactées par leur état de santé afin de les maintenir en emploi

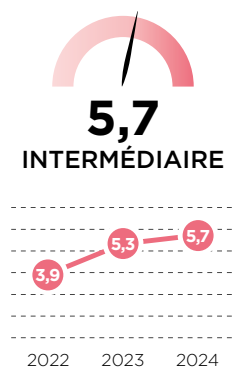
OBJECTIFS DU SECTEUR

Mettre en place un programme de soutien pour identifier, prendre en compte et valoriser l'expérience et l'expertise des aidants et des personnes impactées par leur état de santé au sein de l'entreprise.

Œuvrer pour le maintien dans l'emploi des aidants et personnes impactées dans leur emploi en raison de leur état de santé.



ÉVALUATION 2024



En 2024, l'évaluation témoigne d'une progression de cet engagement en faveur des aidants et des personnes fragilisées, illustrant une reconnaissance grandissante de leur place au sein de l'entreprise.

La grande majorité des entreprises PACTES soutiennent les aidants pour les aider à concilier vie professionnelle et personnelle. 56% des entreprises ont structuré une politique de soutien pour les aidants, et 65% forment leurs managers afin de mieux prendre en compte leurs besoins. 74% d'entre elles accompagnent leurs collaborateurs afin de développer leur employabilité lorsqu'ils sont impactés par leur état de santé.

63% des entreprises les plus matures informent activement les salariés concernés sur leurs droits et les dispositifs d'accompagnement disponibles.

Accélérer la politique d'égalité femmes/hommes

OBJECTIFS DU SECTEUR

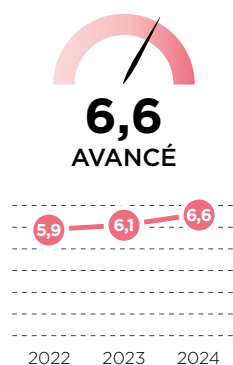
Atteindre la parité dans les instances de décision et parmi les cadres dirigeants des entreprises à l'horizon 2025.

Atteindre l'égalité des salaires et promotions professionnelles pour le « travail de valeur égale » à l'horizon 2025.

Favoriser la prise en compte de la parentalité par les entreprises.



ÉVALUATION 2024



En 2024, les entreprises répondantes au PACTES du Leem renforcent leur niveau d'engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes.

91% des entreprises ont atteint la parité dans leurs organes de direction, et 79% des entreprises les plus matures se sont dotées de critères permettant d'objectiver la rémunération (fixe et variable) afin de garantir une égalité de traitement, notamment lors des entretiens d'évaluation annuels. D'autre part, 95% des entreprises adhérentes au PACTES ont mis en place des politiques de flexibilité pour soutenir un « travail de valeur égale ».

Astellas Pharma | Insertion durable des jeunes dans l'industrie pharmaceutique



Crédit photo : Astellas

Astellas Pharma a lancé une politique ambitieuse visant à promouvoir l'alternance et à renforcer l'insertion durable des jeunes dans le secteur pharmaceutique. Par cette initiative, l'entreprise ouvre activement ses portes aux jeunes talents en leur proposant des opportunités de formation adaptées à leurs aspirations professionnelles. En offrant ces programmes d'alternance, Astellas contribue non seulement à favoriser l'emploi des jeunes, mais répond aussi aux besoins de compétences spécifiques du secteur.

Les parcours de formation offerts par Astellas sont conçus pour être en phase avec les évolutions des métiers de la pharmacie. En adaptant continuellement ses programmes, l'entreprise permet aux jeunes de mieux anticiper les changements du secteur, tout en leur garantissant une intégration à long terme dans un environnement en constante évolution. Ainsi, chaque jeune se voit offrir un accompagnement personnalisé pour acquérir les savoir-faire et les aptitudes nécessaires à sa future carrière.

LXO Group | Faire du recrutement diversifié et inclusif un atout

Dans un contexte de forte croissance du nombre d'employés (+37%), l'un des leviers est de développer le recrutement diversifié et inclusif. A cette fin, les managers et toutes les parties prenantes du processus de recrutement sont formés à des méthodes de sélection objective, aux critères de non-discrimination, ainsi qu'aux biais cognitifs.

« Chez Astellas, nous croyons fermement en l'importance de soutenir les jeunes talents. Nos programmes d'alternance sont conçus pour offrir une formation de qualité et des opportunités de développement professionnel, contribuant ainsi à bâtir une nouvelle génération de professionnels compétents et engagés. En les intégrant pleinement dans nos équipes, nous les encourageons à relever des défis réels, à contribuer activement aux projets d'envergure et à faire évoluer leur parcours grâce à un accompagnement personnalisé et adéquat »

Mazen Seifo, People Operations Partner chez Astellas Pharma France.

Résultats : Au cours des quatre dernières années, cette politique proactive a permis à Astellas Pharma de former 37 alternants. Ces jeunes ont eu l'opportunité de développer des compétences clés et d'acquérir une expérience enrichissante et valorisante au sein de l'industrie pharmaceutique, renforçant ainsi leur employabilité et leur capacité à s'intégrer durablement sur le marché de l'emploi.

« Chez LXO Group, nous ne nous contentons pas de lutter contre les discriminations, d'intégrer et d'accepter la différence de l'autre, nous souhaitons faire de l'inclusion un atout pour notre entreprise. »

Karine Pinon, directrice générale de LXO Group.

GSK | Des aménagements en faveur des personnes malentendantes



Sur le site de production GSK d'Evreux, plusieurs personnes sont malentendantes et appareillées. Pour réduire les difficultés rencontrées au quotidien par ces collaborateurs, GSK a fait appel à un ergonome et à HandiEM pour mettre en place des aménagements techniques et ainsi favoriser le maintien dans l'emploi de ces collaborateurs. La mise en place d'outils connectés facilite notamment la communication entre collègues et permet à la personne malentendante de téléphoner et de suivre les réunions d'équipe.

En parallèle, une fois par semaine, une douzaine de collaborateurs se retrouvent autour d'un formateur pour apprendre les bases de la langue des signes française et s'initier à la culture sourde.

Résultat : Cette initiative, saluée par l'Agefiph, a exigé un travail sur mesure avec l'organisme de formation pour adapter le format des séances aux contraintes de l'entreprise.

« *L'originalité de la démarche réside avant tout dans sa durée : il ne s'agit pas d'ateliers ponctuels mais d'un programme de formation hebdomadaire étalé sur 10 mois »*

Stéphanie Rost, infirmière et référente handicap de GSK Evreux.

Merck | Fonds de dotation L'Entreprise des Possibles

Depuis 2019, Merck soutient des projets d'hébergement, de logement et de réinsertion des personnes sans-abri et en grande précarité grâce au fonds de dotation L'Entreprise des Possibles dont le laboratoire est le cofondateur. Au-delà d'une cotisation spécifique de Merck, les collaborateurs ont la possibilité de faire des dons de congés, abondés par l'entreprise sur le principe de « un pour un », signifiant que chaque don est abondé à 100 % par l'entreprise.

Résultats : En 2023, 39 432 euros de dons de congés ont été récoltés ! Pour aller plus loin, les équipes ont également la possibilité de participer à des missions de bénévolat et ainsi aider directement les personnes sans domicile et en grande précarité.



Crédit photo : Merck

« *Faire preuve d'entraide et de solidarité est indissociable du statut d'entreprise responsable »*

Roxane Baux, directrice des affaires publiques, de la communication et de la RSE Merck France.

Pfizer | La plateforme Pfizer Solidaire



Crédit photo : SDI Productions

Pour favoriser l'engagement associatif des collaborateurs pendant leur temps de travail, le laboratoire a mis en place la plateforme Pfizer Solidaire en juillet 2024. Fondée sur le principe du mécénat de compétences, la plateforme met en relation le monde associatif et les collaborateurs Pfizer qui ont la possibilité de consacrer un jour ou 8 heures par an de leur temps de travail aux associations de leur choix.

Résultats : 4 mois après l'ouverture (fin octobre 2024), 402 collaborateurs ont ouvert un compte sur la plateforme, et 20% d'entre eux se sont déjà inscrits à des missions d'engagement associatif. Le taux de satisfaction est évalué à 4,9/5 et 148 heures ont déjà été réalisées au profit des associations.

Sandoz | Collectif proches-aidants

Pour libérer la parole et permettre aux proches-aidants de déculpabiliser de ce rôle, Sandoz a co-construit, avec 10 associations de patients, une campagne grand public #Jaidejenparle à destination des proches-aidants. En parallèle, un programme de soutien a été mis en place au sein de Sandoz. Organisé autour de 3 piliers – flexibilité, disponibilité et support – ce programme a pour objectif de libérer la parole pour mieux prendre en compte les charges, professionnelle et mentale, liées aux rôles des aidants.

- Le pilier flexibilité permet notamment le télé-travail à la demande et le travail hybride.
- Le pilier disponibilité permet le don de jours des collaborateurs, abondé par l'entreprise.

« Depuis toujours, une de nos forces et fiertés est la mobilisation collective de nos collaborateurs auprès du monde associatif et des patients. La plateforme Pfizer Solidaire nous permet de faciliter cet engagement partout en France où nos collaborateurs sont établis et de créer ainsi de nouveaux ponts entre Pfizer et le monde associatif et de renforcer nos liens avec les associations et acteurs locaux. Nous sommes fiers de voir nos collaborateurs prendre part à des projets positifs qui font la différence pour la société et eux-mêmes. »

Manon Biro, responsable affaires publiques et RSE chez Pfizer.



Crédit photo : Sandoz

- Le pilier support permet, lui, la mise à disposition de la plateforme de webinars et formations des managers Prev&Care dédiés aux proches-aidants.

L'objectif final de l'initiative est de faire bénéficier 100% des proches-aidants du laboratoire au programme, mais aussi de nommer un référent et mettre en place la plateforme d'ici fin 2024.

Les résultats seront disponibles en 2025.



ZOOM SUR LES ACTIONS DU LEEM

La 3^e édition de la Semaine des métiers de l'industrie pharmaceutique a été organisée par le Leem et France Travail en partenariat avec HandiEM

Du 7 au 12 octobre 2024, les entreprises, les associations sectorielles régionales, les clusters, les pôles de compétitivité des industries de santé et les institutionnels se sont réunis pour faire découvrir les métiers de l'industrie pharmaceutique au travers de plus de 230 événements organisés sur tout le territoire et accessibles à tous, collégiens et lycéens, étudiants, jeunes diplômés, apprentis, actifs en reconversion, personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi, sans condition d'âge ni de qualification, grâce à une approche inclusive du recrutement.

À propos de HandiEM

HandiEM, association paritaire créée en 2010 dans le cadre d'un accord de branche, accompagne les entreprises du médicament dans leur politique handicap. Elle les mobilise pour l'accueil de stagiaires et d'alternants, mais aussi pour l'emploi et le maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap. HandiEM accompagne également les personnes en situation de handicap dans leur insertion professionnelle et pour toutes leurs problématiques concrètes ou aides nécessaires à leur accès à l'emploi dans le secteur.

Plaidoyer pour des modèles d'affaires inclusifs

En 2024, Laurence Peyraut a coprésidé un groupe de travail sur le thème de l'inclusion dans le cadre du cercle de Giverny : composé d'entreprises de différents secteurs, d'associations et d'acteurs institutionnels, le groupe a abouti à 5 propositions concrètes présentées en septembre aux pouvoirs publics pour favoriser les modèles d'affaires inclusifs dans la société française.

Décryptage

Contribuer à la construction d'une société inclusive



Le regard du comité d'experts sur les résultats 2024 et leurs recommandations

Le comité d'experts reconnaît l'implication de longue date du secteur de la santé et du médicament dans des actions en faveur des personnes fragiles. Les initiatives menées par les entreprises adhérentes au PACTES sont nombreuses et diversifiées, en particulier concernant le soutien aux aidants et aux collaborateurs touchés par la maladie. Les experts apprécient le fait que ces entreprises ré-interrogent leur culture managériale afin que l'expérience de vie d'un salarié malade et/ou aidant soit une source de richesse humaine pour leurs équipes.

Comme le rappelle **Pierre Souvet**, président de l'Association Santé Environnement France et cardiologue, les aidants sont très nombreux et «*les travailleurs sont eux-mêmes très souvent des aidants familiaux*». Dans la perspective d'apporter un soutien à ces publics, **Magali Leo**, responsable de MoiPatient, souligne le caractère exceptionnel des compé-

tences acquises par les aidants : «*Les aidants ont développé des capacités de gestion, de management et de coordination assez rares, qui peuvent être utilisées par l'entreprise*». **Charlotte Alibert**, cheffe de projet Accélérateur Décarbonation à l'Ademe, estime que le Leem est un acteur légitime pour porter une réflexion sur le statut d'aidant à une échelle plus large que la seule dynamique interne de l'entreprise.

Nathalie Pessel, responsable du pôle programmes du Pacte mondial de l'ONU en France, invite à réfléchir aux liens possibles entre ces politiques sociales d'inclusion et de diversité et «*la prévention en particulier celle des risques psychosociaux dans les entreprises*».

Enfin, le comité salue les nombreuses actions mises en œuvre en faveur de l'intégration de la diversité dans le recrutement au service d'objectifs d'innovation et de créativité.



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le gouvernement estime qu'entre 8 à 11 millions de personnes, en France, soutiennent un proche en situation de handicap, en perte d'autonomie ou porteur d'une maladie chronique ou invalidante. Parmi eux, 61% sont en activité (source : Stratégie des aidants 2023-2027 du Gouvernement).

D'autre part, il est établi que 39% des salariés se sont vus refuser des augmentations, des promotions ou des participations à des projets sur des critères de discrimination (source : enquête BVA et AFL Diversity, 2023).

Pour répondre à ces enjeux, le Leem participe, à travers les engagements et les objectifs du pilier Collectif du PACTES, à cette ambition collective pour contribuer à la construction d'une société plus inclusive.

De la diversité à la pluralité à travers la prise en compte des compétences et des singularités de chacun

Sur la base de ces pratiques, les membres du groupe de travail encouragent les entreprises du médicament à considérer et à élargir leurs engagements dans le cadre plus large d'une reconnaissance globale de la pluralité sous toutes ses formes, sociales, de genre, de croyance ou d'origine, permettant la prise en compte des compétences et des singularités de chacun.

Abdelaali El Badaoui, président de Banlieues Santé, souligne l'importance d'utiliser le terme « pluralité », en lieu et place de « diversité » afin d'aller au-delà de la seule reconnaissance des caractéristiques de chacun, et d'engager les acteurs du monde du travail dans la promotion de l'égalité des chances. Le comité s'accorde

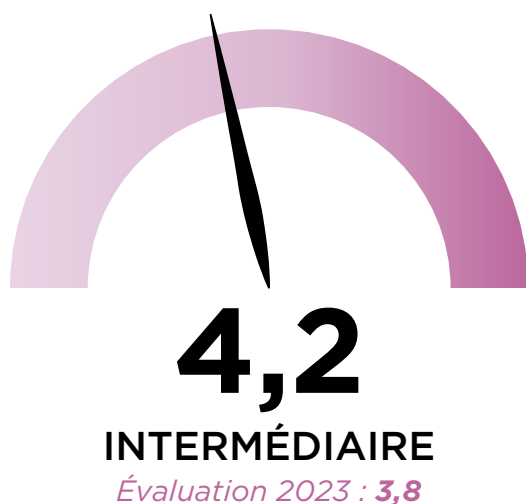
sur le fait que de la notion de pluralité invite les entreprises à valoriser les compétences et les singularités de chacun, dans un cadre inclusif, équitable et respectueux de la santé et du bien-être de tous.

Pour Abdelaali El Badaoui, l'intérêt de ces actions réside dans leur caractère pérenne : *« Il faut éviter la mise en place d'actions de court terme qui créent de nombreuses attentes. En rendant compte des programmes déployés, le rapport d'engagement PACTES du Leem constitue une avancée notable et contribue à la pérennité de ces actions. »*

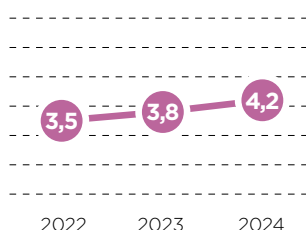


Renforcer la transparence des liens et des financements

ÉVALUATION 2024



Progression
depuis
la création
de PACTES



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



Les objectifs de développement durable associés (ODD)

L'ODD 16 est au cœur de cette thématique « transparence » et de ses deux engagements.

L'ODD 3 est transversal à PACTES.

LES ENJEUX

Les enjeux de transparence des liens et des financements sont primordiaux pour les entreprises pharmaceutiques, en raison de leur impact direct sur la confiance du public. C'est pourquoi, la réglementation encadre les pratiques. Cependant, dans un contexte où la désinformation peut se propager rapidement, le plan d'engagement PACTES du Leem encourage les entreprises à adopter une démarche proactive, allant au-delà du cadre légal, notamment en publiant les financements réalisés auprès des associations de patients, en innovant des modes de coopération public/privé au bénéfice des patients, ou encore en rendant public le montant des contributions financières versées aux organismes publics de recherche et de développement en France. Cette transparence réglementaire, soutenue par une démarche volontaire d'information et de responsabilité sociétale des entreprises pharmaceutiques a pour ambition de renforcer la relation de confiance durable avec les parties prenantes.

LES ENGAGEMENTS

Assurer une information adaptée et transparente sur les relations des entreprises du médicament avec les professionnels de santé et les patients

Informar sur les aides publiques et investissements en matière de recherche et développement

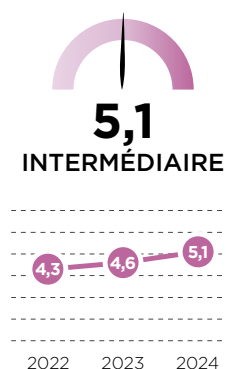
Assurer une information adaptée et transparente sur les relations des entreprises du médicament avec les professionnels de santé et les patients

OBJECTIF DU SECTEUR

Formaliser l'engagement du secteur vis-à-vis de ses parties prenantes et communiquer sur cet engagement.



ÉVALUATION 2024



Les entreprises engagées dans PACTES progressent encore dans leurs pratiques en faveur de la transparence des liens de travail qu'elles développent avec les professionnels de santé et les patients : 95 % d'entre elles ont formalisé des engagements en matière de transparence, et 100 % d'entre elles ont formé leurs collaborateurs aux enjeux.

77 % mettent en place un audit interne et/ou externe d'évaluation de leur politique. Les plus matures (9 %) rendent publics les résultats.

Des chartes d'engagement corédigées avec les associations de patients se développent de plus en plus, ce sont actuellement 35 % des entreprises de PACTES qui ont adopté cette bonne pratique.

Informier sur les aides publiques et investissements en matière de recherche et développement

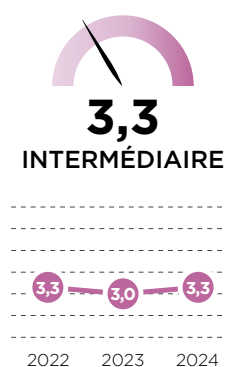
OBJECTIFS DU SECTEUR

Informier sur le montant des aides publiques perçues en matière de recherche et développement (R&D).

Communiquer chaque année le montant des investissements réalisés sur le territoire en recherche et développement.



ÉVALUATION 2024



En 2024, cet engagement se stabilise.

58 % des entreprises PACTES déclarent avoir mis à disposition du Comité économique des produits de santé le montant des investissements publics dont elles ont bénéficié en France pour la recherche et le développement de leurs médicaments, et 65 % ont, de manière volontaire, partagé le montant des contributions financières qu'elles ont versé aux organismes publics de recherche et de développement. 30 % des entreprises les plus matures partagent volontairement ces informations publiquement.



ZOOM SUR LES ACTIONS DU LEEM

Le Codeem

Instance de régulation et de réflexion éthique prospective, le Codeem – Comité d'éthique et de déontologie des entreprises du médicament – créé par le Leem en 2011, est devenu, en une décennie, un organe de référence dans le domaine de la santé.

Il est garant de l'évolution des dispositions déontologiques professionnelles (DDP), des enjeux majeurs pour la responsabilité sociétale des entreprises du médicament. Un exemple emblématique de cette action en 2024 : le Codeem a publié son analyse de la base de données Transparence-Santé, site internet public unique sur lequel les liens d'intérêts entre laboratoires et professionnels de santé sont déclarés.

« L'analyse de la base Transparence-Santé, comme les autres actions du Codeem, témoigne de notre volonté de porter une déontologie au plus proche des pratiques professionnelles, alliant autorégulation, évaluation et si besoin sanction »

Grégoire Moutel, président du Codeem.

Décryptage

Renforcer la transparence des liens et des financements

Le regard du comité d'experts sur les résultats 2024 et leurs recommandations

Le comité d'experts s'accorde sur l'importance cruciale de la transparence dans le domaine de la santé et évalue positivement les progrès significatifs et continus réalisés entre les acteurs, s'agissant en particulier de la transparence des liens d'intérêt. La rédaction de chartes communes est une bonne pratique qu'il convient de continuer à développer.

Pierre Souvet, président de l'Association Santé Environnement France et cardiologue, précise que « *les entreprises du médicament sont aujourd'hui extrêmement précautionneuses dans l'application des règles* ». **Magali Leo**, en tant qu'experte de l'expérience patient le confirme : « *Les entreprises du secteur sont très exigeantes sur la transparence* » et ajoute que « *certains laboratoires dépassent même largement les obligations légales, ce qui peut parfois complexifier la relation avec les associations de patients. Ma préconisation serait donc d'appliquer la loi et rien que la loi.* »

La transparence, le socle d'une collaboration de confiance au bénéfice des patients

Pour **Nathalie Pessel**, responsable du pôle programmes du Pacte mondial de l'ONU en France, la transparence « *constitue le fondement d'une relation de confiance* ».

Pour **Abdelaali El Badaoui**, président de Banlieues Santé, « *c'est un socle pour construire une alliance basée sur le respect, l'ouverture et la responsabilité* ». En prenant appui sur cette vision de la transparence, **Patrick Pessaux**, président du Cérés et du comité « Transition écologique en santé » de la FHF, pense utile de « *renforcer l'engagement Transparence du PACTES en intégrant d'autres thématiques de RSE comme la transparence sur les essais cliniques, le processus de fabrication et son impact écologique* », ainsi que « *les effets secondaires* » précise **Pierre Souvet**.



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Depuis 2021, la loi de financement de la Sécurité sociale exige des entreprises pharmaceutiques qu'elles mettent à la disposition du Comité économique des produits de santé le montant des investissements publics dont elles ont bénéficié pour la recherche et le développement de leurs médicaments inscrits ou ayant vocation à être inscrits au remboursement. Cette avancée vers plus de transparence fait écho à l'appel de l'Assemblée mondiale de la santé qui, dans un message du 28 mai 2019, incite pour la première fois les États à révéler les prix réels payés par leur système de santé pour les médicaments.

Apporter des solutions thérapeutiques pour répondre aux besoins médicaux nécessite une connexion entre recherche académique et recherche privée. Cet investissement collaboratif est essentiel, c'est pourquoi le plan d'engagement PACTES du Leem incite aussi les entreprises à communiquer publiquement et de manière volontaire le montant des contributions financières qu'elles ont versé aux organismes publics de recherche et de développement en France.

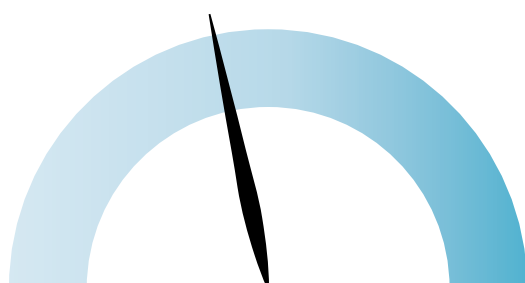
Charlotte Alibert, cheffe de projet Accélérateur Décarbonation à l'Ademe, précise sur ce point que *« c'est tout l'objectif d'un rapport de durabilité que de rendre transparent un certain nombre d'informations, notamment les impacts de l'entreprise au travers de ses processus et de ses produits »*.

Le comité d'experts conclut sur le besoin d'aller au-delà du partage d'informations, et sur l'intérêt de formuler un engagement de transparence en faveur de collaborations de confiance pour apporter collectivement aux patients des solutions de santé utiles, efficaces, sûres et écoresponsables.



**Renforcer
la contribution
du secteur
à la protection
de l'environnement**

ÉVALUATION 2024

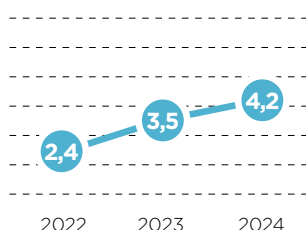


4,2

INTERMÉDIAIRE

Évaluation 2023 : 3,5

Progression depuis la création de PACTES



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les objectifs de développement durable associés (ODD)

PACTES contribue principalement à quatre ODD environnementaux ainsi qu'à l'ODD 3. Le quatrième engagement fait le lien entre tous ces ODD.

LES ENJEUX

L'évaluation 2024 témoigne d'une prise en compte croissante des enjeux environnementaux dans les activités des entreprises adhérentes au PACTES. Améliorer la santé tout en protégeant l'environnement leur demande de concilier innovation thérapeutique et responsabilité écologique.

Elles sont de plus en plus nombreuses à définir une trajectoire de réduction des gaz à effet de serre sur les 3 scopes alignée avec les accords de Paris et à investir dans des projets de décarbonation d'envergure. L'écoconception et le recyclage des emballages aboutissent à des résultats significatifs en termes de réduction des déchets.

Les engagements de PACTES prennent en compte le besoin de préserver les ressources naturelles, la biodiversité et les écosystèmes (l'eau, l'air, les sols, les prairies, etc.). Les entreprises sont incitées à être des acteurs de la santé environnementale et à prévenir les pollutions potentielles à chaque étape du cycle du vie du médicament.

LES ENGAGEMENTS

Atteindre une baisse de 50% du scope 1 et 2 à horizon 2030 et atteindre une baisse de 25% du scope 3 à horizon 2030

Améliorer l'empreinte environnementale des médicaments et de leurs emballages

Agir pour la restauration de la biodiversité

Être acteur de la santé environnementale

Atteindre une baisse de 50 % du scope 1 et 2 à horizon 2030 et atteindre une baisse de 25 % du scope 3 à horizon 2030 (année de référence 2021)

OBJECTIF DU SECTEUR

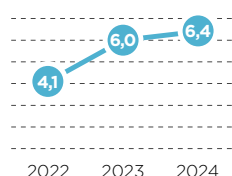
Atteindre une baisse de 50 % du scope 1 et 2 à horizon 2030 et atteindre une baisse de 25 % du scope 3 à horizon 2030.



ODD prioritaire



ÉVALUATION 2024



En 2024, les entreprises adhérentes au PACTES se sont significativement mobilisées pour contribuer aux objectifs de réduction de gaz à effet de serre fixés par le Leem pour le secteur. 91% d'entre elles ont réalisé des bilans carbone, plus de 70% ont défini une trajectoire de réduction, et en évaluent l'efficacité. La revue régulière des plans de transition dans une perspective d'optimisation est réalisée par 63% d'entre elles.

Enfin, 95% des entreprises ont déployé des programmes pour sensibiliser leurs équipes aux enjeux du changement climatique.

Améliorer l'empreinte environnementale des médicaments et de leurs emballages

OBJECTIFS DU SECTEUR

Éco-concevoir les médicaments et ses emballages.

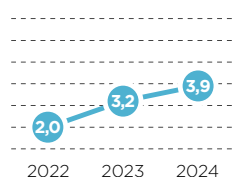
Privilégier l'utilisation de matières respectueuses de l'environnement.



ODD prioritaire



ÉVALUATION 2024



L'éco-conception des médicaments et de leurs emballages progresse : 72% des entreprises de PACTES ont désormais un plan de prévention et d'éco-conception. 56% d'entre elles s'appuient sur des outils d'analyse de cycle de vie des médicaments.

53% des entreprises intègrent l'éco-conception dès la phase de développement des produits, et 51% d'entre elles travaillent aussi sur les produits matures. Les actions sont de plus en plus collectives : 84% des entreprises participent à des projets d'éco-conception impulsés et pilotés par le Leem.

60% des entreprises contribuent également à la feuille de route sectorielle 3R pour réduire, réutiliser et recycler les emballages.

Les projets d'éco-conception sont cependant récents, c'est pourquoi seulement 12% des entreprises les plus matures sont aujourd'hui en mesure d'utiliser les résultats dans le cadre de projets collaboratifs avec les professionnels de santé pour réduire l'empreinte environnementale des parcours de soins du patient.

Agir pour la restauration de la biodiversité

OBJECTIFS DU SECTEUR

Évaluer sa dépendance à la biodiversité.

Participer à la restauration du cycle de l'eau.

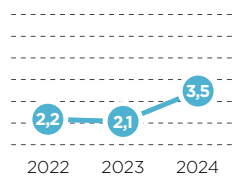
Diminuer la pollution de l'air, de l'eau et du sol en sortie d'usine.



ODD prioritaire



ÉVALUATION 2024



Les actions en faveur de la protection et de la restauration de la biodiversité et des écosystèmes progressent au niveau «intermédiaire». 60% des entreprises engagées dans PACTES ont adopté un plan en faveur d'une sobriété hydrique et d'une consommation efficace de l'eau dans la production des médicaments et engagent des actions pour réduire, éviter, compenser ou restaurer les impacts négatifs de leurs activités sur la biodiversité. Afin d'augmenter leurs actions, 44% d'entre elles ont nommé un référent ou un comité chargé du sujet biodiversité et 65% ont déployé des programmes de formation auprès de leurs équipes.

La gestion des résidus des médicaments dans les eaux usées reste le défi le plus complexe. 35% des entreprises ont d'ores et déjà un plan de réduction spécifique au risque des résidus dans l'eau en lien avec les objectifs sectoriels.

Être acteur de la santé environnementale

OBJECTIFS DU SECTEUR

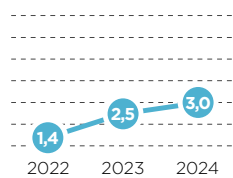
Comprendre la notion de la santé environnementale.



ODD prioritaire



ÉVALUATION 2024



Cet objectif progresse au niveau «intermédiaire».

47% des entreprises de PACTES ont déployé des programmes de formation spécifiques dédiés à *One Health*.

60% d'entre elles ont d'ores et déjà une approche intégrée de leurs actions, faisant le lien entre la santé humaine et la santé environnementale.

Les entreprises les plus matures (14%) sont engagées dans des partenariats de recherche public-privé pour mieux comprendre les liens d'interdépendance entre la santé humaine, animale et environnementale.

GSK | Décarbonation de la production



Afin d'accélérer la décarbonation de la production sur son site de Saint-Amand-les-Eaux et de répondre aux objectifs environnementaux ambitieux mis en place par GSK, le laboratoire a signé en 2021 une convention de partenariat avec EDF pour accélérer son programme d'efficacité énergétique et réduire ses émissions de CO₂ jusqu'à 50% d'ici 2030 (sur la base de 2021). Trois axes ont été définis : la réduction des consommations et l'amélioration de l'utilisation de l'énergie sur le site, un travail sur les moyens de production d'eau chaude et de refroidissement, et enfin le renforcement d'outils performants de management de l'énergie.

Résultats : Concrètement, le site est passé d'un mode de production d'eau chaude assuré par 3 chaudières gaz, à un système innovant de pompes à chaleur alimentées à l'électricité labellisée « verte » et 2 chaudières hybrides gaz/électricité.



Credit photo : Guerbet



« *Les travaux inaugurés font partie d'un programme plus large d'efficacité énergétique, et je suis très fier de la manière dont nous soutenons les ambitions globales de GSK en matière de développement durable. Merci à tous ceux qui participent et mettent en œuvre ce projet.* »

Éric Moreau, directeur du site GSK de Saint-Amand-les-Eaux.

Guerbet | Empreinte carbone, eau & achats responsables

Début 2024, la direction des opérations techniques a décidé d'accélérer l'atteinte de la trajectoire de décarbonation de Guerbet, en particulier sur le scope 3, dans le cadre de son engagement *People & Planet*. Les principaux objectifs sont : la définition d'une feuille de route et d'une trajectoire détaillée sur les principaux postes d'émissions de CO₂, mais aussi la communication et la formation des salariés.

Résultats de l'équipe de travail pluridisciplinaire (achats, supply, packaging, sites industriels, HSE & RSE).

- L'intégration de comptabilité carbone et eau dans les processus de revue des investissements.

- Le renforcement de la RSE dans les rituels des sites (revue trimestrielle...).
- L'organisation d'ateliers de travail animé autour de l'étude *Agir pour se décarboner* du Leem.
- La construction d'un modèle de calcul des émissions de CO₂ intégré au pilotage de la performance *Supply Chain*.
- Le renforcement des critères RSE dans les processus et outils d'achats : développement d'une boîte à outils pour les acheteurs, dont l'intégration du code éthique fournisseur dans les nouveaux contrats.
- Le renforcement de l'évaluation et de l'accompagnement de 40 fournisseurs clés : ceux-ci représentent plus de 50% des émissions liées aux achats de matières premières et d'emballage.
- Le renforcement des compétences des salariés : des webinaires organisés avec une centaine de participants, une formation achats responsables pour une quinzaine d'acheteurs et une formation carbone pour une trentaine de contributeurs clés. Au total sur l'année : 400 heures de formation.

Merck | Forfait mobilités durables



Sur son site de Molsheim, Merck a mis en place le programme MovEco et propose un forfait mobilités durables à ses près de 2400 collaborateurs.

Résultats : près de 900 utilisateurs enregistrés pratiquant la mobilité douce, près de 150 places de parking vélo ainsi qu'une station de réparation, près de 200 covoitureurs enregistrés sur l'application BlablaCar Daily, avec plus de 14 000 trajets réalisés depuis 2020 (soit plus de 56 tonnes de CO₂ évitées, correspondant à 6 fois l'empreinte annuelle moyenne d'un Français).

« Réduire nos émissions carbone passe par la remise en question de nos habitudes de transport. »

Romina Marcovici, directrice du site Merck de Molsheim.

« Chez Guerbet, nous cherchons à tisser des relations durables avec des fournisseurs responsables afin de décarboner nos activités et ainsi préserver le vivant. »

François Mocquant, directeur des achats chez Guerbet.

Roche | Gestion responsable des équipements informatiques



Crédit photo : Roche

Depuis 2018, Roche Pharma France développe un partenariat avec une entreprise adaptée qui trie, reconditionne et recycle les ordinateurs portables, tablettes et autres appareils informatiques non utilisés par l'entreprise. Ce circuit pérenne et responsable de gestion de la fin de vie des équipements informatiques permet à la filiale de valoriser de façon simple un traitement responsable de son parc technologique. Dans le même objectif, la filiale a également incité ses collaborateurs à réduire l'achat des accessoires type souris et clavier en les rendant optionnels et en choisissant des modèles ayant une meilleure durée de vie. Par ailleurs, en 2023, et pour la première fois, les collaborateurs de Roche Pharma France se sont vus proposer un service pour racheter directement leur smartphone et tablette.

Résultat : 28% des collaborateurs ont choisi cette possibilité, qui a également permis de réduire la logistique nécessaire pour la récupération des appareils en leur offrant un service supplémentaire.

« Roche Pharma France a la volonté de mettre en place une gestion de fin de vie de ses équipements informatiques pérenne et responsable. »

Vincent Levasseur, IT Business Partner Roche Pharma France.

Sanofi | Des emballages optimisés pour les vaccins et les seringues

Avec son programme Compact Box, Sanofi repense et améliore l'empreinte environnementale de ses emballages secondaires. Sur le site de Val-de-Reuil, le conditionnement des vaccins avec des seringues est en cours d'optimisation : tous les composants des emballages (boîte en carton, blister en PVC, notice en papier) seront remplacés par un emballage secondaire carton 100% sans plastique d'ici 2027, avec un volume de boîte réduit.

Résultats : Aujourd'hui, 39% des emballages secondaires des vaccins de Sanofi sont déjà exempts de blisters. Autres réductions d'impact : diminution du volume transporté, émissions atmosphériques (diminution de tonnes équivalent CO₂), de plastique (diminution en tonnes de plastique par an). A terme, ce projet permettra d'éviter l'utilisation de 300 tonnes de PVC chaque année, de diminuer de 50% le nombre de palettes à transporter et d'éviter le rejet de 7 000 tonnes eq. CO₂ par an.

GSK | Des inhalateurs-doseurs de secours bas carbone

En 2021, GSK a lancé un programme de R&D pour développer une formulation bas carbone d'un de ses inhalateurs à gaz propulseur utilisé comme médicament de secours pour soulager l'essoufflement dans l'asthme et la BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive) par 35 millions de patients dans le monde. Près de la moitié des émissions de GSK au niveau mondial sont liées à l'utilisation par les patients de cet inhalateur. Si les essais sont concluants, ce nouveau gaz pourrait réduire leur impact carbone d'environ 90%.

Résultat : Cette nouvelle formulation bas carbone sera produite sur le site d'Évreux, en Normandie, et jusqu'à 350 M€ d'investissements sont prévus d'ici fin 2025 sur le site, notamment pour l'installation de trois lignes de production dédiées.



Crédit photo : Simon Buxton

« Nous sommes un acteur de santé et comprenons l'urgence climatique, car santé et planète sont intimement liées. Pour minimiser notre impact environnemental, nous avons un plan d'action ambitieux et sommes engagés vers zéro émission nette d'ici 2045 ».

Diane Brément, directrice RSE Sanofi France.



Crédit photo : Jean-Claude Guilloix

« Si les essais sont concluants, le nouveau gaz pourrait réduire l'impact carbone de cet inhalateur d'environ 90%. Ce projet est déterminant pour GSK en France et au niveau mondial car il constitue le principal levier pour atteindre nos objectifs en matière de décarbonation, et contribue aussi à la décarbonation des systèmes de santé. Une équipe de près de 100 personnes est pleinement engagée pour mener à bien ce projet capital. »

Philippe Doucet, directeur du site GSK d'Évreux.

GE Healthcare | +PLUSPAK, conditionnement recyclable

Depuis quelques années, GE Healthcare généralise l'utilisation du conditionnement des produits de contraste via le dispositif +PLUSPAK, un flacon innovant en polypropylène, plastique souple entièrement recyclable. Ces flacons offrent une alternative écologique aux flacons classiques en verre et contribuent ainsi à limiter l'impact environnemental, notamment en termes de fabrication, de transport et de gestion des déchets.



Crédit photo : Agence RocknCom

Résultats : l'utilisation de +PLUSPAK c'est 46% de réduction des émissions de gaz à effet de serre, 55% de réduction du besoin en énergie cumulée, 39% d'impact en moins sur les écosystèmes et 59% d'impact en moins sur les ressources.

Dans une logique de progression constante, GE Healthcare propose depuis mars 2024 des flacons de plus grande contenance (500 ml et 700 ml) générant un avantage supplémentaire : plus les flacons sont grands, plus l'impact par dose de produit de contraste est faible.

« *Un cycle de vie vertueux pour la planète grâce à l'utilisation d'une solution d'emballage entièrement recyclable, +PLUSPAK, dont l'utilisation dans le conditionnement des produits de contraste fabriqués par GE Healthcare, permet notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le besoin en énergie cumulée.* »

Laurence Julien, directrice marketing contraste chez GE Healthcare.

Pierre Fabre | Un outil pour mesurer l'empreinte biodiversité : le Global Biodiversity Score

Les laboratoires Pierre Fabre ont amorcé, en 2023, une démarche visant à évaluer et comprendre les impacts sur la biodiversité pour mettre en œuvre un certain nombre d'initiatives prioritaires visant à réduire l'empreinte globale dès 2024.



Crédit photo : Pierre Fabre

La première étape a consisté à mesurer l'empreinte biodiversité sur toute la chaîne de valeur via le Global Biodiversity Score® et à identifier les principales pressions directes sur la biodiversité et les scopes impliqués.

Résultats : Cette étude montre un impact significatif sur les achats en amont pour 97%, essentiellement lié à la fabrication des matières premières et

matériaux utilisés dans la conception des produits, contribuant pour 47% à la destruction des habitats et pour 50% au changement climatique.

Perspectives : Les recommandations faites à la suite de cette étude ont conduit à poursuivre

les initiatives réalisées au niveau du foncier, sur la gestion de l'eau et la préservation des espaces végétalisés, et surtout, d'améliorer la traçabilité des ingrédients responsables des principales pressions pour proposer des alternatives plus vertueuses.

Bayer | Travailler de manière décarbonée

Bayer France a mis en place un groupe de travail, #CO₂_Bayer s'engage, porté par le comité de direction, qui rassemble 8 collaborateurs de différentes fonctions. Son objectif est d'identifier des leviers visant à réduire les émissions de GES en lien avec les façons de travailler : incitation aux mobilités douces, report modal de l'aérien vers le ferroviaire pour les déplacements professionnels, électrification de la flotte automobile et éco-conduite, empreinte environnementale des sites tertiaires, sobriété numérique, etc.

Résultat : Des objectifs SMART ont été fixés, le groupe suit régulièrement la trajectoire des émissions de GES, propose et met en place des actions visant à les réduire.

Place
à demain



ZOOM SUR LES ACTIONS DU LEEM

Agir pour se décarboner

En 2024, le Leem a confié à PwC la mission de définir les leviers technologiques de décarbonation des scopes 1 et 2 pour les installations industrielles pharmaceutiques françaises. Cette étude est cruciale pour aider les industriels à relever les défis environnementaux actuels tout en améliorant leur performance énergétique.

Cette étude s'inscrit plus particulièrement dans la continuité des engagements carbone du secteur et contribue à leur concrétisation. Elle fournit une boîte à outils complète et détaillée pour la décarbonation des sites industriels pharmaceutiques, en combinant des solutions techniques éprouvées avec des stratégies de financement adaptées, afin d'assurer une transition énergétique efficace et durable pour le secteur. Son contenu est accessible via un site web. <https://opti-energie-leem.org>



“ En tant que directrice de l’engagement pour Bayer France et présidente du comité PACTES, je suis profondément convaincue que notre responsabilité va au-delà de la simple performance économique. Chez Bayer, nous aspirons à créer un impact positif durable sur la société et l’environnement. Mon rôle au sein du Comité PACTES est de veiller à ce que nos initiatives soient alignées avec nos valeurs fondamentales, en promouvant des actions concrètes qui favorisent l’engagement des parties prenantes et renforcent notre contribution à un avenir meilleur. Ensemble, nous avons le pouvoir de transformer des défis en opportunités et d’inspirer un changement significatif. »

Lise Lemonnier, directrice de l’engagement pour Bayer France et présidente du comité PACTES.

Décryptage

Renforcer la contribution du secteur à la protection de l'environnement

Le regard du comité d'experts sur les résultats 2024 et leurs recommandations

Le comité d'experts souligne les progrès réalisés par les entreprises adhérentes au PACTES pour limiter l'empreinte environnementale de leurs activités.

Charlotte Alibert, cheffe de projet Accélérateur Décarbonation à l'Ademe, salue positivement «*le souhait d'aligner le référentiel PACTES du Leem avec les objectifs des Accords de Paris sur la baisse des émissions directes et indirectes des gaz à effet de serre (ambition WB2D*)*». Selon elle, le rapport de progrès PACTES contribue à «*clarifier le discours des entreprises du médicament en matière d'empreinte environnementale et à tendre vers un alignement des stratégies de décarbonation*». Un enjeu très important, notamment pour le Pacte mondial : «*Des résultats sont attendus*», souligne **Nathalie Pessel**.

*Vers une réduction
de l'empreinte
environnementale du
médicament et l'émergence
d'une santé durable*

Raphaël Zaouati, chargé de mission auprès du directeur général d'UniHA, rappelle la mise en place en 2025 de l'éco-score des médicaments qui permettra aux établissements de santé de sélectionner des médicaments avec une plus faible empreinte carbone. **Magali Leo**, responsable de MoiPatient, évoque le sujet de la distribution des médicaments comme levier de décarbonation des activités de l'industrie pharmaceutique : «*La livraison aux officines par les grossistes-répartiteurs représente 300 millions de km par an, soit 4 tonnes d'émission de CO₂. Il y a une rationalisation des livraisons à opérer.*» En complément, le comité s'inter-



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La COP16 sur la biodiversité, qui s'est tenue à Cali en Colombie du 21 octobre au 1^{er} novembre 2024, a été marquée par une déclaration choc du Secrétaire général de l'ONU, António Guterres : « *Le cadre repose sur une vérité claire : pour que l'humanité survive, la nature doit s'épanouir.* » L'interdépendance entre les enjeux environnementaux et la santé humaine est de plus en plus documentée. Cette approche intégrée, connue sous le nom « d'une seule santé » ou *One Health* est au cœur du combat associatif de l'Association Santé Environnement France, présidée par le docteur Pierre Souvet ; « *nous avons un seul objectif : prévenir plutôt que guérir.* » Avec sa stratégie nationale pour la biodiversité à l'horizon 2030 et son plan national *Santé-Environnement 4 : un environnement, une santé (2021-2025)*, la France impulse une dynamique collective pour une meilleure prise en compte de la santé-environnement à toutes les échelles du territoire.

roge sur l'usage de e-notices en tant que solution possible à la réduction des pollutions. **Pierre Souvet**, président de l'Association Santé Environnement France et cardiologue, soulève, quant à lui, la question « *des pollutions liées aux métabolites et résidus des médicaments dans l'eau* », à l'heure où l'Union européenne cherche à renforcer la législation en la matière. Le fait que le plan d'engagement PACTES du Leem incite à l'éco-conception des médicaments est jugé comme positif. Des résultats sont attendus.

Patrick Pessaux, président du Cérés et du comité « Transition écologique en santé » de la FHF, replace les enjeux de décarbonation de l'industrie pharmaceutique dans le cadre plus large « *des mesures en faveur de la pertinence des prescriptions, de la réduction de la polymédication et du gaspillage* ». Pierre Souvet rappelle « *l'importance de réduire l'usage des antibiotiques et des biocides dans une approche de "One Health", essentielle pour lutter contre l'antibiorésistance* ».

Ces prises de position du comité d'experts vont dans le sens des actions engagées par le Leem depuis juin 2024 en faveur d'une « sobriété médicamenteuse ».

*WB2D : *Well-Below 2 Degrees scenario*, scénario de réchauffement bien inférieur à 2 degrés.

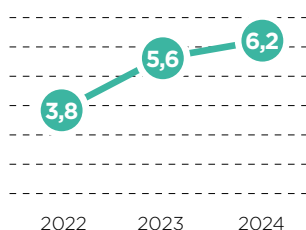


**Faire de la RSE
un pilier
de la stratégie
de l'entreprise**

ÉVALUATION 2024



Progression
depuis
la création
de PACTES



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les objectifs de développement durable associés (ODD)

PACTES contribue principalement à quatre ODD environnementaux ainsi qu'à l'ODD 3. Le quatrième engagement fait le lien entre tous ces ODD.

LES ENJEUX

En trois ans, la prise en compte de la RSE dans la stratégie des entreprises pharmaceutiques engagées dans PACTES a presque doublé.

Ces résultats confirment l'ancrage de la RSE dans les gouvernances et reflètent une volonté de rendre la RSE incontournable dans la prise de décisions. Les entreprises cherchent à valoriser les performances RSE au même titre que les performances financières. L'acculturation des collaborateurs et l'intégration de la RSE dans les plans d'action révèlent un changement de culture où les équipes, au-delà des dirigeants, se sentent impliquées et responsables des enjeux de RSE, favorisant un engagement collectif et durable.

LES ENGAGEMENTS

Mettre en place une gouvernance qui permette d'intégrer la RSE dans la stratégie de l'entreprise

Former l'ensemble des collaborateurs aux enjeux de la RSE

Mettre en place une gouvernance qui permette d'intégrer la RSE dans la stratégie de l'entreprise

OBJECTIFS DU SECTEUR

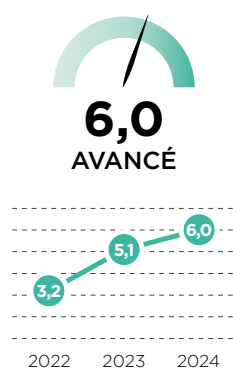
- Assurer un pilotage de la performance RSE de l'entreprise.**
- Établir un dialogue régulier et constructif avec ses parties prenantes.**
- Intégrer des critères RSE dans la stratégie de l'entreprise.**



ODD prioritaire



ÉVALUATION 2024



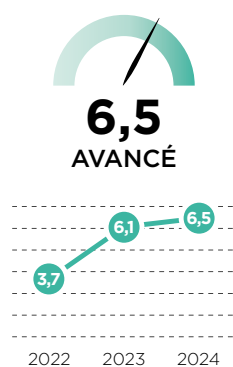
En 2024, les entreprises engagées dans PACTES atteignent un niveau de maturité avancé, démontrant une intégration croissante de la RSE dans leur stratégie. 88% des entreprises ont mis en place un comité RSE au sein de leurs instances de décision, renforçant ainsi le pilotage de la performance RSE. Par ailleurs, 63% des entreprises déclinent désormais les objectifs RSE jusqu'au niveau opérationnel, assurant une meilleure implication de l'ensemble des collaborateurs. En revanche, l'intégration des critères RSE dans la rémunération reste plus limitée, avec 28% des entreprises les plus matures engagées dans cette démarche.

Former l'ensemble des collaborateurs aux enjeux de la RSE

OBJECTIFS DU SECTEUR

- Sensibiliser les salariés aux enjeux de la RSE.**
- Former les responsables RSE aux enjeux spécifiques de la RSE pharmaceutique.**

ÉVALUATION 2024



En 2024, les entreprises PACTES montrent des progrès constants en matière de formation RSE, maintenant un niveau de maturité avancé. 98% d'entre elles informent leurs salariés et représentants du personnel des enjeux RSE, illustrant une sensibilisation généralisée. Par ailleurs, 88% forment spécifiquement leurs responsables RSE aux fondements de la RSE pharmaceutique, garantissant une expertise adaptée au secteur. La RSE est désormais intégrée dans l'ensemble des services pour 79% des entreprises et 33% des entreprises les plus matures proposent des formations certifiantes à l'ensemble des équipes RSE.

Gedeon Richter | Objectifs RSE et intéressement

Initiée en 2023, la démarche RSE du laboratoire a permis l'intégration d'objectifs RSE dans le cadre de sa politique d'intéressement,



Crédit photo : Gedeon Richter

grâce à la mobilisation de l'équipe RSE et une prise de décision rapide de l'équipe de direction. Les 2 critères d'atteinte sélectionnés sont :

- la réalisation par au moins 90% des collaborateurs d'une sensibilisation en ligne de 1h45 sur le thème de la RSE, première pierre d'une culture collective sur ce sujet ;
- la qualité perçue du laboratoire, sur la base d'une enquête auprès des professionnels de santé avec une note minimale à atteindre.

Résultat : l'initiative a gagné l'intérêt des équipes et permis à tous une première familiarisation avec la RSE. Le séminaire national du

laboratoire a été l'occasion de nouvelles sensibilisations sur les sujets liés au handicap et à l'environnement, notamment via une fresque du climat.

« *Faire évoluer notre politique d'intéressement pour y inclure la RSE nous semblait évident compte tenu de l'importance que l'équipe souhaite y accorder* »

Raphael Hasson, directeur général adjoint de Gedeon Richter.

Provepharm | Une certification stimulante

Un an après avoir été certifié B Corp*, Provepharm a réalisé un bilan de ses pratiques en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Cette démarche a permis de renforcer les engagements de l'entreprise et d'intégrer des pratiques plus durables au cœur de ses activités. Avec, en prime, la fierté de participer au développement d'un modèle résilient, qui s'adapte aux enjeux actuels.

Résultat : des points d'amélioration identifiés et des actions mieux priorisées pour répondre aux exigences du label et aux réglementations à venir, notamment celles de la CSRD.

*Le mouvement B Corp est porté par l'ONG B Lab, un réseau international d'associations régionales et locales, qui incite au changement des systèmes économiques et à l'adoption d'une vision collective de la transition écologique et sociale.



Crédit photo : Provepharm

« *Provepharm est très fière de faire partie de la communauté B Corp. La certification nous apporte un regard éclairé sur nos pratiques, nos forces et les thématiques sur lesquelles nous devons évoluer. C'est aussi un précieux réseau d'entreprises qui partagent les mêmes valeurs, avec un fort potentiel de synergies.* »

Solenn Enoc, CSR manager de Provepharm.

Vifor France | Enrichir la stratégie RSE en ouvrant le dialogue



Crédit photo : CSL Vifor

Après avoir réalisé un diagnostic des pratiques RSE et défini un premier plan d'action reposant sur 4 piliers - Économique, Social, Environnement, Société - le comité RSE de Vifor a lancé en 2024 une consultation auprès des parties prenantes : collaborateurs, professionnels de santé, associations de patients, fournisseurs, etc. L'ambition est de mieux comprendre les impacts positifs ou négatifs des activités du laboratoire et de mieux prendre en compte les attentes et besoins de la société dans la stratégie de l'entreprise.

Résultat : Toute l'équipe est mobilisée sur ce projet et Vifor France rendra compte des résultats de ce travail en 2025.

« Une équipe pluridisciplinaire motivée pour engager la filiale Vifor France dans une démarche RSE optimale. »

Aude Alfonsi, directeur accès aux marchés et affaires publiques chez Vifor France.

Abbvie | Des ateliers de la Fresque du climat

« À l'occasion de la semaine du développement durable, nous avons organisé des ateliers de la Fresque du climat. Lors de cette animation collaborative, chacun a pu renforcer ses connaissances sur la crise climatique et identifier des actions concrètes à mettre en place, tant au niveau individuel que collectif. »

Christophe Millan, responsable santé sécurité environnement chez Abbvie.

Merck | Des Green Teams dans toute la France



Des actions sont déployées tout au long de l'année, comme des campagnes d'écogestes, l'orientation de l'offre du restaurant d'entreprise avec proposition quotidienne d'un repas végétarien savoureux ou la mise en place du compostage, la participation en équipe à des défis - No plastic challenge, Défi déclics -, ou encore l'installation de mousseurs dans les robinets des sites, et l'évolution du système d'éclairage comprenant des détecteurs de présence et d'intensité lumineuse.

En parallèle, des Green Tea(m) Time sont organisés afin de partager l'avancée des projets avec l'ensemble des collaborateurs.

Résultats : 7 Green Teams actives sur les sites de Guyancourt, Lyon, Meyzieu, Molsheim, Saint-Quentin-Fallavier, Calais et Semoy.

« Animées par des collaborateurs volontaires et déterminés, nos Green Teams participent activement à rendre la vie sur nos sites plus durable. »

Dominique Ragon, directrice du site Merck de Lyon.



Crédit photo : Christophe Millan

Résultat : 24 personnes volontaires formées cette année.

Eisai | Engagé dans le challenge Ma Petite Planète

Eisai a lancé en 2024 la structuration de sa politique RSE et a inscrit dans ses priorités la sensibilisation et la participation des collaborateurs à cette démarche d'entreprise.

« Ce choix est motivé par la conviction qu'une politique RSE est d'autant plus solide qu'elle est l'affaire de tous. »

Emmanuel Roux, directeur de l'accès au marché chez Eisai.



Crédit photo : Andréa Vioux

Eisai a donc engagé en mai 2024 la participation de ses collaborateurs à une initiative ludique : le challenge Ma Petite Planète, un jeu écologique interentreprises. Sont proposées des activités relatives à l'alimentation, aux déchets, à la mobilité, à l'énergie, à la biodiversité, au handicap, à la montée en compétences, etc., et chaque mission accomplie engrange des points pour le joueur et sa ligue.

Résultat : un tiers des collaborateurs s'est impliqué dans la totalité du challenge Ma petite planète et plus de la moitié des effectifs d'Eisai France a participé au diagnostic RSE du laboratoire lancé dans cette dynamique.

Jazz Pharmaceuticals | Des tables rondes diversité & inclusion

Afin de soutenir le plan d'action diversité et inclusion de l'entreprise, des tables rondes ont été organisées sur toutes les dimensions de la diversité : handicap, diversité multiculturelle, égalité homme/femme, diversité multigénérationnelle, diversité LGBTQIA+.

Très participatives, ces tables rondes sont proposées environ une fois par trimestre, sur une heure en distanciel, avec un binôme à l'animation : un employé qui prépare la table ronde et la modère et un intervenant externe (expert du sujet traité). Ces événements sont très interactifs (chat et questions en live) et permettent à chacun d'être sensibilisé sur des sujets ne les concernant pas forcément.

Résultat : Depuis leur mise en place en 2023, une dizaine de sessions ont été réalisées avec l'ensemble des collaborateurs, soit entre 40 et 50 personnes en fonction des disponibilités.

« Ces tables rondes permettent notamment de prendre conscience des difficultés rencontrées par certains collaborateurs ou de ses propres biais, ce qui contribue à la construction d'une société plus inclusive. »

Franck-Olivier Cousserans, general manager de Jazz Pharmaceuticals France.



ZOOM SUR LES ACTIONS DU LEEM

Succès pour les 11 diplômés de la promotion Olympie du certificat RSE Pharmaceutique de l'Executive Education à Mines Paris-PSL



Félicitations à :

Élodie Billesimo, Thibault Charpentier (ALK France), Gezabel Cizo (ASTRA-ZENECA), Catherine Defabianis (H&H GROUP), Florent Deram (AGUETTANT), Agnes Gentils (SOBI), Marianne Gicquel (NEXTEP HEALTH), Julie Langevin (LEEM), Vigith Muthu (CHIESI), Sandrine Ragot (AMGEN France), Claire Wanert (ARROW France).

Ce certificat codéveloppé avec le Leem permet aux participants : d'enrichir leurs connaissances dans les dimensions économiques, juridiques et stratégiques de la RSE pharmaceutique ; d'acquérir les compétences opérationnelles nécessaires à la gestion de la RSE au sein de leur organisation dans une démarche d'amélioration continue et de prévention ; enfin, de bénéficier de partage de bonnes pratiques pour enrichir leur démarche, de se doter de moyens pour accompagner le changement et faire de la RSE un levier d'émulation collective et de fierté d'appartenance

La cérémonie de diplomation a été présidée par Catherine Amalric, ancienne députée au Parlement européen, qui vient de rejoindre l'équipe pharmacie de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) et Thierry Hulot, directeur général de Merck en France et président du Leem. L'occasion pour Thierry Hulot de partager sa satisfaction et son enthousiasme devant la richesse et la diversité des projets applicatifs.

« *Toutes mes félicitations aux 11 diplômés ! J'ai été profondément impressionné par la richesse et la diversité de vos projets applicatifs, qui démontrent une réalité incontournable : la RSE est désormais intégrée dans tous les métiers. Cet élan reflète notre ambition de positionner le secteur pharmaceutique comme un acteur de progrès pour notre société, en parfaite harmonie avec les attentes de transparence, d'équité et de durabilité exprimées par nos concitoyens.* »

Thierry Hulot, président du Leem.

« *Alors que je ne parlais de rien, le certificat RSE Pharmaceutique de l'école des Mines de Paris, que j'ai eu la chance de suivre de mars à juin 2024, m'a permis de comprendre en profondeur les enjeux de la RSE, tant au niveau européen avec la CSRD qu'en France avec notre propre environnement législatif et sectoriel.*

Grâce à cette formation, j'ai acquis une maîtrise de concepts clés comme le rapport de durabilité, la double matérialité, les normes ESRS, le bilan carbone. L'interaction avec un groupe diversifié de participants aux expertises variées, ainsi que la qualité des intervenants ont enrichi mon apprentissage.



Ce certificat m'a permis ensuite de former le comité de direction, de mettre en place une gouvernance RSE en France, et de contribuer à la stratégie RSE du groupe, faisant de notre filiale française un exemple à suivre. »

Agnès Gentils, pharmacien responsable du laboratoire Sobi France.

Décryptage

Faire de la RSE un pilier de la stratégie de l'entreprise



Le regard du comité d'experts sur les résultats 2024 et leurs recommandations

Le comité d'experts souligne les progrès réalisés par les entreprises adhérentes. Le fait qu'il y ait une meilleure définition des objectifs stratégiques RSE et des plans d'action structurés à l'échelle des filiales est un point jugé comme très positif. **Nathalie Pessel**, responsable du pôle programmes du Pacte mondial de l'ONU en France, souligne «*la valeur ajoutée de cet engagement lié à la stratégie RSE, qui a pour intérêt d'impliquer toutes les fonctions*». Les bonnes pratiques témoignent de nombreuses initiatives en faveur de la formation des collaborateurs à la RSE, et d'un meilleur pilotage de la performance des actions.

Les experts encouragent les entreprises à l'intégration de critères RSE dans les objectifs opérationnels et les rémunérations des équipes, en particulier celles des équipes dirigeantes. «*Un levier puissant*» selon Nathalie Pessel.

Comme **Abdelaali El Badaoui** le souligne, la RSE est un «*mécanisme pour responsabiliser les entreprises*». Ce type de mesure se présente donc comme un levier pour inscrire concrètement la RSE au cœur des décisions stratégiques. Pour **Charlotte Alibert**, cheffe de projet Accélérateur Décarbonation à l'Ademe, «*le rôle des équipes dirigeantes est essentiel*». Le comité d'experts encourage les dirigeants à incarner la RSE dans leurs entreprises.

Vers plus d'engagements collectifs et d'entreprises qui pourraient adopter de nouveaux modèles de gouvernance inspirés des sociétés à mission



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Entrée en vigueur en 2024, la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD) représente une étape majeure vers une plus grande transparence et responsabilité des entreprises en matière de durabilité. La directive renforce la transparence et la comparabilité des rapports de durabilité des entreprises au sein de l'Union européenne. Près de 50 000 entreprises sont concernées dont 6 000 en France. Cette démarche est essentielle pour mobiliser les ressources financières nécessaires à la transition écologique conformément aux ambitions du *Green Deal* européen.

Pour la ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques, Agnès Pannier-Runacher, *«la transformation à engager est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle»*. Ces défis renforcent la responsabilité des organes de gouvernance.

Le comité d'experts s'accorde sur le besoin d'augmenter les actions collectives entre laboratoires pharmaceutiques pour plus d'impacts positifs. **Magali Leo**, responsable de MoiPatient, suggère l'idée selon laquelle *«les entreprises les plus matures puissent “coacher” celles en volonté de progresser»*. Enfin, le débat autour de la RSE, de la CSRD et le plan d'engagement PACTES du Leem a conduit les experts à aborder l'enjeu de la mission des entreprises pharmaceutiques et de la finalité de leurs activités. Pour **Raphaël Zaouati**, chargé de mission auprès du directeur général d'Uni-HA, *«le rôle des entreprises est d'aller au-delà de la seule performance financière»*. Pour **Pierre Souvet**, président de l'Association Santé Environnement France et cardiologue, les entreprises doivent bâtir *«une mission qui dépasse la recherche et la vente de produits»*.

Patrick Pessaux, président du CERES, président du Cérés et du comité «Transition écologique en santé» de la FHF fait référence à la loi PACTE, qui encourage des modèles de gouvernance dédiés à une mission d'intérêt général.

Opinion du cabinet Be-Concerned

SUR LA BASE DES INFORMATIONS MÉTHODOLOGIQUES ET DES RÉSULTATS PRÉSENTÉS, LE CABINET BE-CONCERNED MET EN LUMIÈRE 3 POINTS POSITIFS À VALORISER ET À PÉRENNISER

1 Un engagement collectif qui impulse un changement culturel au sein des entreprises. Le programme PACTES du Leem illustre un effort collectif du secteur pour structurer et développer des engagements en matière de RSE. Malgré une proportion d'entreprises participantes limitée (43), l'initiative PACTES démontre une progression de la maturation des pratiques responsables au sein du secteur. Cette évolution traduit un changement culturel des entreprises, pour lesquelles la RSE devient un élément central de leur planification stratégique. En trois ans, ces entreprises ont quasiment doublé leurs efforts en matière de prise en compte de la RSE. Ce progrès se manifeste par des actions concrètes et des bonnes pratiques en adéquation avec les attentes sociétales.

2 Un dialogue ouvert autour du plan d'engagement PACTES. Afin de porter un regard critique sur les résultats 2024, le Leem a décidé pour cette troisième année de confier la rédaction de ce rapport à un tiers externe indépendant, expert de la RSE pharmaceutique, et de rassembler des personnalités externes reconnues pour leurs expertises respectives. Ce cadre de transparence garantit la crédibilité des engagements et renforce la confiance des citoyens, des patients et des autorités.

3 Le rôle de facilitateur du Leem. En orchestrant le programme PACTES, le Leem joue un rôle essentiel pour fédérer et accompagner les entreprises, quelle que soit leur taille, dans l'appropriation et la mise en œuvre d'objectifs de responsabilité sociétale et environnementale. En encourageant le partage de bonnes pratiques, le Leem aide les entreprises à mutualiser leurs efforts et à progresser ensemble.

SUR LA BASE DE SON EXPERTISE, LE CABINET BE-CONCERNED SUGGÈRE 3 RECOMMANDATIONS D'ÉVOLUTION

1 Passer d'une trajectoire de maturité et de progrès en matière d'engagement RSE à une trajectoire d'impact et de performance ESG. À l'heure de la CSRD, nous soutenons la décision du Leem de transformer les engagements de PACTES en leviers de performance ESG. Comme le Leem vient de s'engager sur des objectifs sectoriels de réduction des émissions de CO₂, des indicateurs clés de performance demandent à être définis pour d'autres thématiques stratégiques pour le secteur.

2 Aligner les engagements du PACTES avec les nouveaux standards européens ESRS et les demandes des acheteurs. Toutes les entreprises pharmaceutiques étant, de manière directe ou indirecte, concernées par ces nouveaux standards et les appels d'offres, cette mesure incitera davantage d'adhérents à contribuer aux engagements collectifs impulsés par le Leem. Elle permettra également au Leem d'être l'un des premiers syndicats à accompagner ses membres dans la mise en œuvre des ESRS comme outils opérationnels des transitions industrielles, sociales et écologiques.

3 Faire du nouveau PACTES un socle collectif de mutualisation de la contribution des entreprises du médicament aux enjeux de santé publique et aux grandes causes sociétales pour plus d'impacts positifs. En positionnant le nouveau PACTES comme le socle d'un engagement collectif et non plus seulement comme un référentiel d'appropriation d'enjeux de RSE, les entreprises peuvent atteindre des résultats qui dépassent ce qu'elles pourraient accomplir individuellement. Concrètement, cela impliquerait de mutualiser leurs ressources et leur expertise, créant ainsi un effet de levier pour générer un impact positif, tangible et mesurable sur les enjeux de santé publique et de grandes causes sociétales telles que les inégalités d'accès aux soins dans les territoires, la prévention ou encore des projets d'économie circulaire.

Nathalie Gimenes, présidente de Be-Concerned.

Voir plus loin



Le bilan de PACTES est remarquable : une progression globale de 33% et des avancées significatives sur tous les axes de notre plan d'engagement sociétal, désormais pleinement intégré au cœur de notre stratégie. Qu'est-ce que cela montre ? Que nous avons su conjuguer la recherche de souveraineté sanitaire et de soutenabilité économique, en veillant toujours à notre responsabilité sociétale.

Les bonnes pratiques de nos entreprises, nombreuses dans ce rapport, témoignent d'une maturité et d'un dynamisme précieux au service des patients. Il est désormais essentiel de consolider les points forts de notre plan d'engagement, en particulier le partage des pratiques, la structuration claire et détaillée de nos actions, la possibilité de se situer par rapport à l'ensemble du secteur, ou encore la caution d'un comité d'experts issus d'autres pans du monde de la santé et de la RSE.

La priorité pour l'avenir est d'anticiper les transitions futures, qui s'annoncent de plus en plus nombreuses et complexes. L'alignement avec les enjeux ESG, tels que définis dans la CSRD, devient un impératif. Au-delà de l'auto-évaluation et du suivi annuel, mon ambition est de franchir une nouvelle étape : celle de la maîtrise de notre impact environnemental et social. Nous allons définir ensemble une trajectoire de performance ambitieuse pour le secteur de l'industrie pharmaceutique en France, avec des indicateurs clairs et des objectifs mesurables.

Le rôle du Leem est avant tout d'accompagner les entreprises de toutes tailles dans la gestion de ces nouvelles obligations, de les anticiper pour mieux les intégrer et en faire des opportunités. Nous renforcerons l'impact positif de nos activités dans la société tout en limitant au maximum leurs effets négatifs, dans une approche intégrée de double matérialité, à la fois financière et extra-financière.

Une nouvelle étape, enthousiasmante et pleine de défis, s'ouvre devant nous, marquée par une responsabilité accrue et un engagement renforcé de chacun d'entre nous pour soigner l'avenir.

Laurence Peyraud, directrice générale du Leem.

Réduisons le volume



Au-delà de 5 médicaments par jour, surtout après 65 ans, demandez à votre médecin ou votre pharmacien si vous pouvez en prendre moins.*

*N'arrêtez jamais votre traitement sans avis médical.

⊖ DE MÉDICAMENTS,
C'EST MÉDICAMIEUX

en savoir + sur leem.org/medicamieux

leem
les entreprises
du médicament
SOIGNONS L'AVENIR

leem

www.leem.org

Retrouvez-nous

 Leem

 LeemFrance

 LeemFrance